

Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux
du bassin versant des étangs du littoral girondin

RAPPORT D'ACTIVITÉ GESTION DES COURS D'EAU ANNÉE 2013



SIAEBVELG

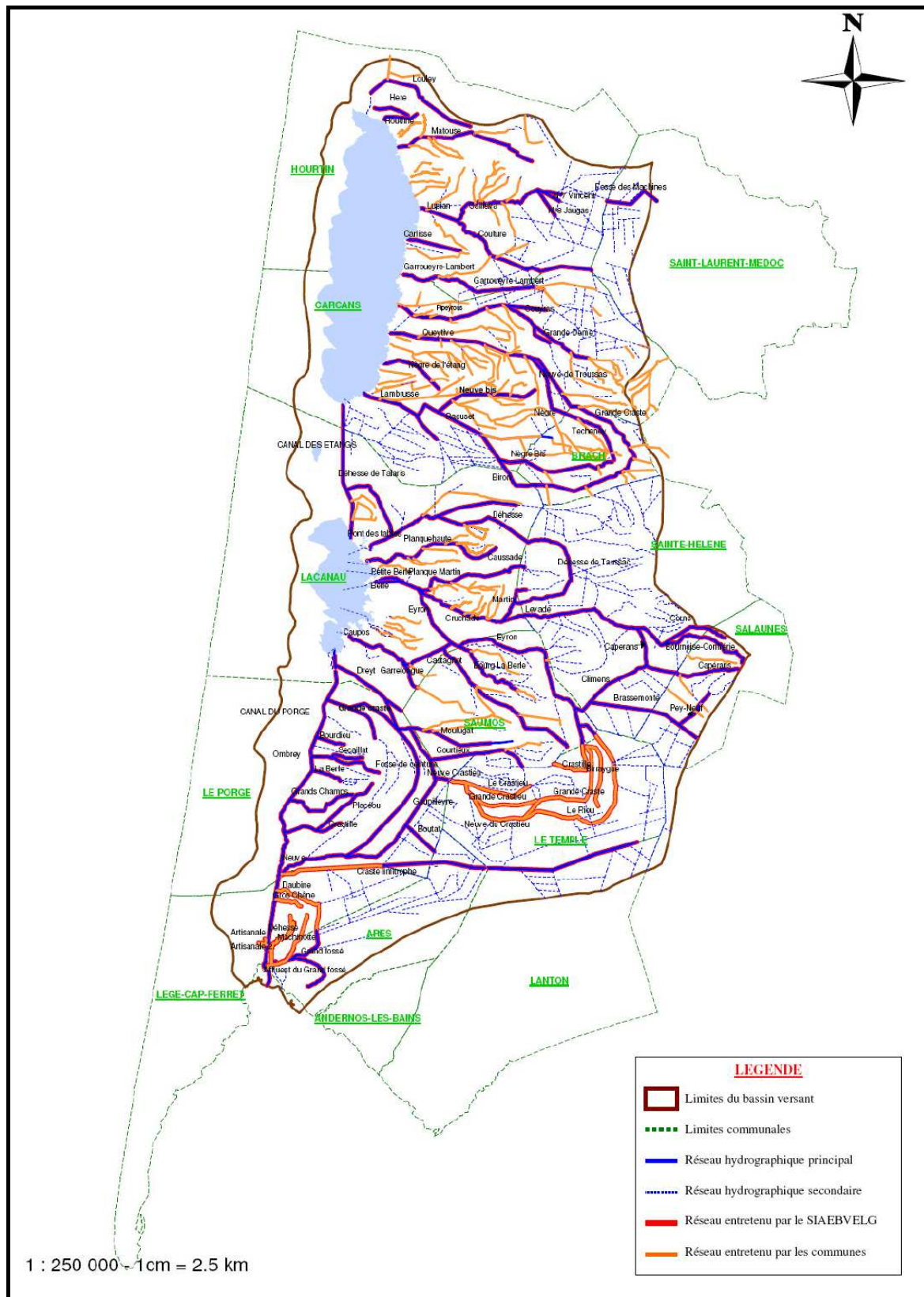


TECHNICIEN RIVIERE DU BASSIN VERSANT DES LACS MEDOCAINS

SOMMAIRE

1. Présentation générale	2
1.1. Le syndicat et son territoire	3
1.2. Les moyens techniques et humains	3
2. Bilan d'exécution des missions	5
2.1. Rencontres, informations, sensibilisations	6
2.2. Etablissement du programme	9
3. La réalisation des travaux	11
3.1. La lutte contre les plantes invasives	11
3.2. La reconnexion de zone Humide	19
3.3. La migration des civelles sur le bassin versant	23
3.4. la continuité écologique	25
3.5. les restaurations végétales	27
3.6. travaux d'aménagement et divers	27
4. Le réseau hydrographique du Syndicat en 2013.	29
4.1. Présentation générale	29
4.2. Les sous bassins versants.	31
5. Proposition d'orientation pour 2014.	33
6. Annexes	35
6.1. Représentant et personnel du syndicat	36
6.2. Documents divers (programmes, décompte des prestations, etc.)	39
6.3. Travaux : cartes, programmation, divers	42

Réseau hydrographique du bassin versant des lacs Médocains



1.Présentation générale

1.1. Le syndicat et son territoire

Le syndicat, composé de neuf communes, a été créé le 21 Septembre 1964.

Historiquement, le syndicat effectue les travaux d'entretien du réseau hydrographique et gère les niveaux des lacs Médocains. De nos jours, Le syndicat se charge également de préserver son patrimoine écologique, notamment la fragilité des milieux aquatiques.

Pour cela, en 2001, un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est mis en place sur les treize communes concernées. Depuis 2007, un programme pluri annuel d'entretien des cours d'eau établit la cohérence des différentes interventions. Ce plan de gestion, (suivi par le Technicien Rivière depuis Mai 2009), fait l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) par arrêté préfectoral du 28 Avril 2009. Et en 2010, le Siaebvelg est également opérateur Natura 2000.

Concernant le territoire du syndicat, il est composé à 80% de boisement dominé par les pins maritimes. Et la zone d'étude reflète différents enjeux. (Hydraulique, touristique, écologique, etc.). Le bassin versant de 1000 Km² se partage entre un réseau hydrographique (1400Km), des lacs (Carcans-Hourtin, et le lac de Lacanau) et des marais. Sur l'ensemble du linéaire, Le Siaebvelg est gestionnaire de 500Km des crastes principales du bassin versant des lacs Médocains.

Communes Siaebvelg :

Brach, Carcans, Hourtin, Lacanau, Le Porge, St Laurent, Salaunes, Saumos, Ste Hélène.

Communes du SAGE (sous convention avec le syndicat): Arès, Lanton, Lège Cap Ferret, Le Temple.

1.2. Les moyens techniques et humains

✓ Matériels du technicien:

- 1 véhicule : 4x4 Pick-up Nissan
- 2 tronçonneuses STHIL (MS 260C et MS 341) + 1 Débroussailleuse
- Les accessoires de Terrain (fourche, crochet, sécateur, etc.)
- L'équipement de Protection Individuel (casque, gants, chaussure de sécurité, botte, etc.)
- Le matériel de bureau (mobilier, ordinateur, imprimante, accessoires, etc.)
- Un logiciel de cartographie SIG MAP INFO
- 1 GPS Garmin Etrex 20.

✓ Concernant le personnel du syndicat, il se compose de quatre personnes :

- 1 chargé de mission qui coordonne les missions du SAGE et de la commission locale de L'eau.
- 1 Technicien Rivière qui est responsable du suivi hydrographique du bassin versant du SAGE.
- 1 éclusier qui gère les écluses et surveille les niveaux des lacs.
- 1 Comptable qui suit la comptabilité et les facturations du syndicat.



2. Bilan d'exécution des missions

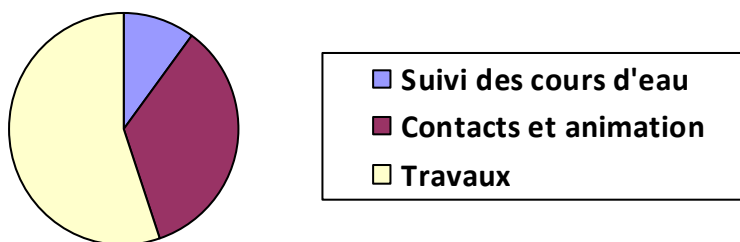
L'année 2013 représente la 4^{ème} tranche du programme pluriannuel depuis la création du poste de technicien et la 1^{ère} année d'intervention sur les Lacs Médocains pour des travaux sur la Jussie. Les missions se répartissent entre l'exécution de travaux, l'animation, le suivi administratif. Pour 2013, la lutte contre les espèces invasives (la Jussie) est apparue prioritaire. Et différents enjeux du SAGE ont été concernés : qualité de l'eau, gestion quantitative, biodiversité, gestion des milieux aquatiques. L'animateur SAGE (Mr Frank Quenault) accompagne le technicien sur ses missions.

- **Suivi du bassin versant des lacs Médocains**

Cette mission s'est accomplie en trois phases :

- ✓ **Etude et analyse** des documents techniques relatifs aux études du bassin versant. (cartographie, phase d'analyses du bureau d'étude Aqua Conseil, SAGE, documents divers, archive)
- ✓ **Rencontres et discussions avec les intervenants locaux.**
- ✓ **Visite terrain et diagnostic:** identification des enjeux et des actions.

➤ **Répartition du temps de travail**



Travaux administratifs et secrétariat

- Etablissement du programme et du budget des travaux du Syndicat,
- Montage et suivi des dossiers de subvention du poste de technicien et des travaux,
- Réalisation des décomptes généraux des prestations du syndicat,
- Participation aux missions de secrétariat du syndicat (assuré par l'animateur SAGE)

➤ **Marché public de travaux**

- Reconduction et suivi du marché de travaux 2012 (DCE),
- Suivi administratif des marchés de travaux (ordre de service, certificat de paiement, etc.),
- Secrétariat divers (courriers aux entreprises, décompte des prestations, etc.)

- **Révision du programme pluriannuel et la DIG**

- Concertation avec la DDTM (reconduction de l'arrêté préfectoral)
- Réunion d'information avec les partenaires financiers (CG33, AEAG)
- Réunion de travail avec les services techniques et représentants des communes
- Collecte d'information pour l'établissement de travaux du réseau secondaire (1400Km)

2.1. Rencontres, animations, sensibilisations

• **Les différentes rencontres :**

- ✓ **Communes et services techniques:** contacts réguliers en continuité des précédents échanges.
- ✓ **Les Services de l'Etat :**
 - DDTM**: définition des interventions - conseils Juridiques.
 - l'ONF** : rencontre de technicien locaux-visite terrain.
 - l'ONEMA** : échange d'information-conseil technique-Rencontre.
 - l'ONCFS** : rencontre lors de réunion-conseil technique.
- ✓ **Les financeurs :**
 - CG33 Cater** (Sylvain Brogniez / Elsa Barré): contacts réguliers et visites terrain.
 - AEAG** : (Caroline Astre) : Contacts téléphoniques- Assistance et conseil technique.
 - Conseil Régional d'Aquitaine** (Eric Lavie) : contacts téléphoniques et rencontre lors de réunion.
- ✓ **Communauté de commune des lacs Médocains:** échanges d'information et assistance.
- ✓ **SIBA:** participation au comité de pilotage (COPIL) de continuité écologique du canal des Landes
- ✓ **Les Partenaires:**
 - FDAAPPMA33** : contacts réguliers, concertation et conseils techniques.
 - Fédération départemental de chasse** : échanges d'informations, visite terrain.
 - IRSTEA**: échanges d'informations notamment sur la Jussie et la civelle.
 - DFCI-CRPF** : échanges d'informations et visites terrains
- ✓ ***Reserve Nationale de Cousseau*** : concertations - rencontres diverses.
- ✓ ***Réserve Nationale d'Hourtin*** : rencontre divers-visite terrain de la réserve-Travaux sur la Jussie
- ✓ ***Réserve Nationale des prés Salés d'Arès*** : rencontres divers-concertation.
- ✓ ***Les riverains et les usagers*** : rencontres divers, concertation, information, assistance technique.
- ✓ ***Les associations locales*** : concertation et échanges d'information.
- ✓ ***Les entreprises*** : sensibilisation - échanges d'information techniques.
- ✓ ***Les techniciens Rivières du 33:*** échange d'information. Contacts réguliers.

• **Les formations.**

- **08 Avril** : Journée technique « milieux aquatiques »
AEAG, Cater CG33 - Martillac (1 jour)
- **26 Septembre:** suivi de la qualité des eaux superficielles
(AEAG, demain2berges)
Artigues-près-Bordeaux (1/2 jour)

• **Accompagnement de stagiaires :**

- Stage SIL technicien Rivière. (2 semaines)
- Stagiaire Irstea (Thèse internationale sur la civelle)



- **La sensibilisation, et l'accompagnement**

- ***Rencontre de propriétaires riverains, acteurs locaux, collectivités:***

- sensibilisation et conseils sur les travaux en milieux aquatiques. Information sur l'obligation réglementaire (LEMA, code rural, etc.) : Exploitants agricoles, propriétaires forestiers, services techniques des communes, Centre Routier Départemental, élus, syndics, bureaux d'études, etc.

- ***Participation aux réunions du Siaebvelg, du Sage, et de la Commission Local de l'Eau.***

- Présentations des travaux et explication des modalités d'intervention.
- Cérémonie du SAGE des Lacs Médocains – Carcans

- ***COPIL plantes invasives des bassins versant du Lacs Médocains :***

- Participation et présentation des travaux effectués sur la Jussie et la Renouée du Japon.

- ***Participation aux réunions :***

- Plan de gestion piscicole des Lacs Médocains (PGPL) – Carcans
- Aménagement Petite Faune du territoire (DDTM-CG33) et visite terrain (Hourtin-Carcans)
- COPIL sur la continuité écologique du canal des Landes (SIBA) - Lanton
- Réunions de préparation des Journées Mondiales des Zones Humides. (JMZH) –St Laurent.
- Réunion de concertation des espèces exotiques envahissantes (tortue serpentine) – Bordeaux
- Réunion du centre Routier Départemental du Médoc : Recalibrage RD107 – Castelnau-Médoc
- Réunion terrain DFCI : aménagement et gestion hydraulique de craste – Lacanau.



- **L'animation**

- ***Les produits phytosanitaires :***

Réunion de sensibilisation et d'information de président de syndic, avec la commune (Salaunes)

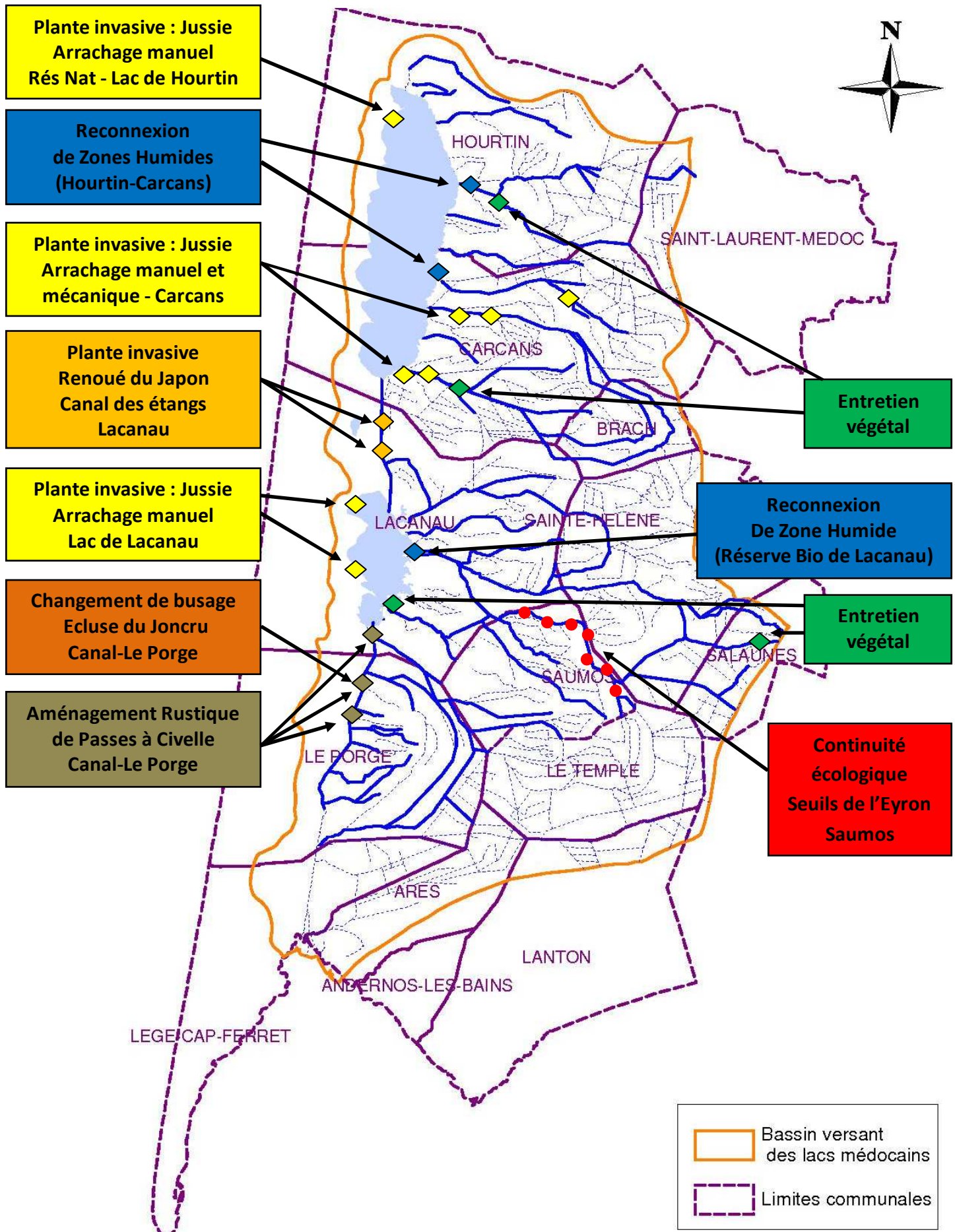
- ***Colloques « Macrophytes » - Irstea - Carcans.***

Accompagnement et présentation de travaux sur site (marais et cours d'eau - Carcans)- 1 jour

- ***Actions pédagogiques de groupes scolaires :***

- Lycée de Blanquefort : animation et organisation de campagne d'arrachage de plantes invasives sur Carcans (Jussie) 2 jours.
- Collège de Cestas (Journée Leclerc-Nature): Participation à la réunion de présentation des milieux aquatiques du territoire (Animé par Mr Quenault) et animation d'arrachage de Jussie sur site au Lac de Lacanau (1 jour)
- Collège du Haillan : présentation des marais du lac de Carcans et animation sur site (½ jour)
- Ecole Primaire (Carcans) : présentation des enjeux de l'eau et sensibilisation sur site (Ecluse-carcans) – ½ jour.
- CDJ de Carcans (centre de jeune) : présentation sur site de la fragilité des milieux aquatiques. (Ecluse-carcans) – 2h

Cartographie des travaux réalisés en 2013



2.2. Etablissement et réalisation du programme 2013

Basé sur le programme prévisionnel établi en 2007, les travaux 2013 prennent en compte l'avancement des travaux et des études réalisés sur les années 2009/2012, l'application de la réglementation, (continuité écologique), ainsi que la problématique des espèces invasives.

En complément de ce programme d'entretien relatif à la DIG, des opérations ont semblées nécessaires, notamment, l'aménagement de passes à civelle, la reconnexion de zones humides, des petits travaux divers, ainsi que les travaux non exécutés de l'année 2012.

Comme pour les années précédentes, l'écoute et les visites terrain avec les interlocuteurs locaux (Élus, services techniques, etc.) ont permis de préciser les travaux et de valider leurs programmations.

L'année 2013 marque également la 1^{ère} année de travaux du technicien sur les Lacs Médocains et la révision du programme pluri annuel, incluant la totalité du réseau hydrographique du territoire (1400Km) ainsi que l'ensemble des enjeux associés.



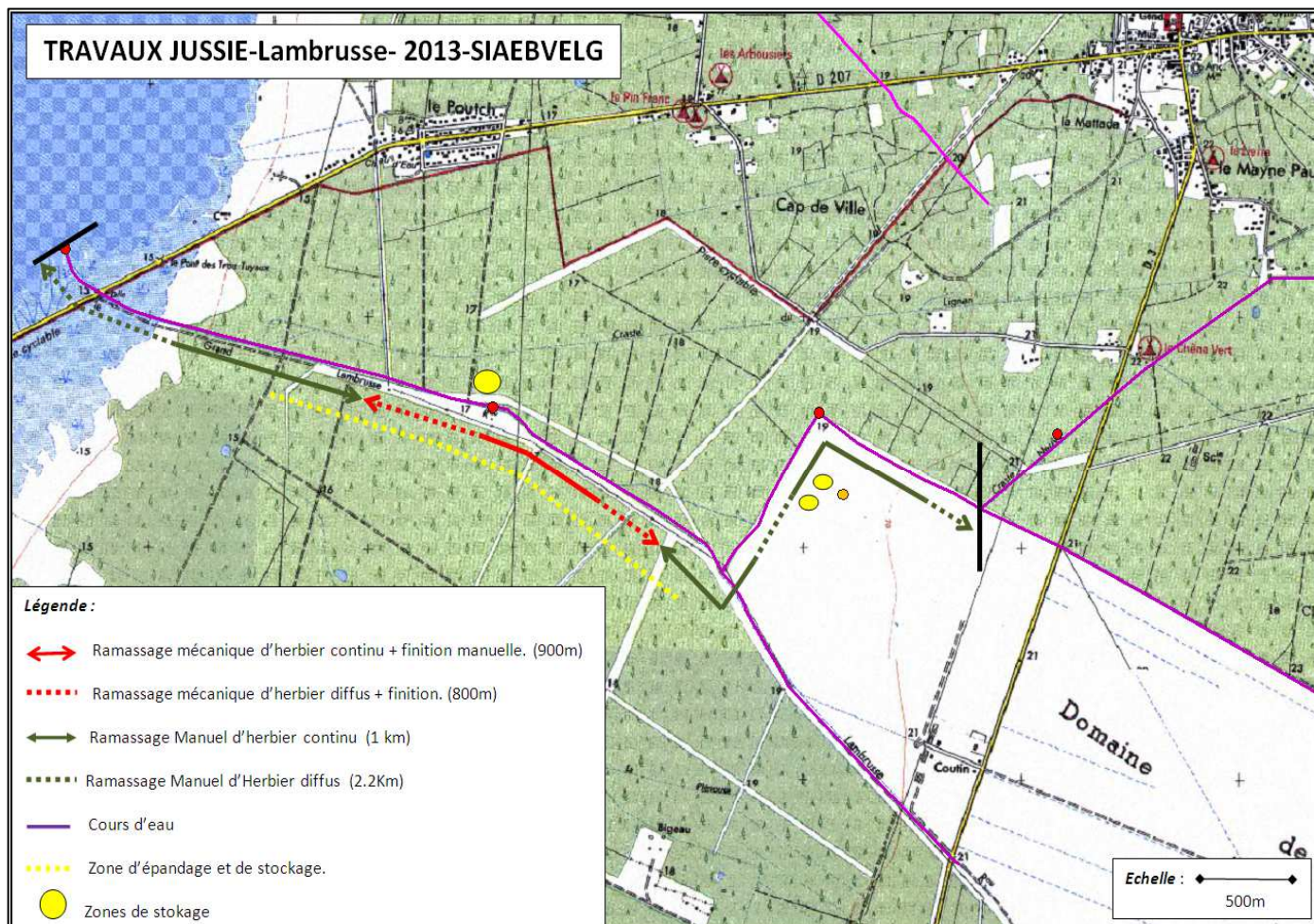
Pour l'année 2013, les travaux ont été réalisés, par des entreprises, les services techniques communaux, des associations, mais également par des bénévoles, le technicien et l'animateur SAGE.

Depuis 2010, le syndicat a décidé de confier les missions de maîtrise d'œuvre des chantiers au technicien rivière (établissement de marché, appel d'offre, suivi chantier, etc.). Conformément au marché de travaux établi en 2011, une entreprise a été reconduite pour l'année 2013.

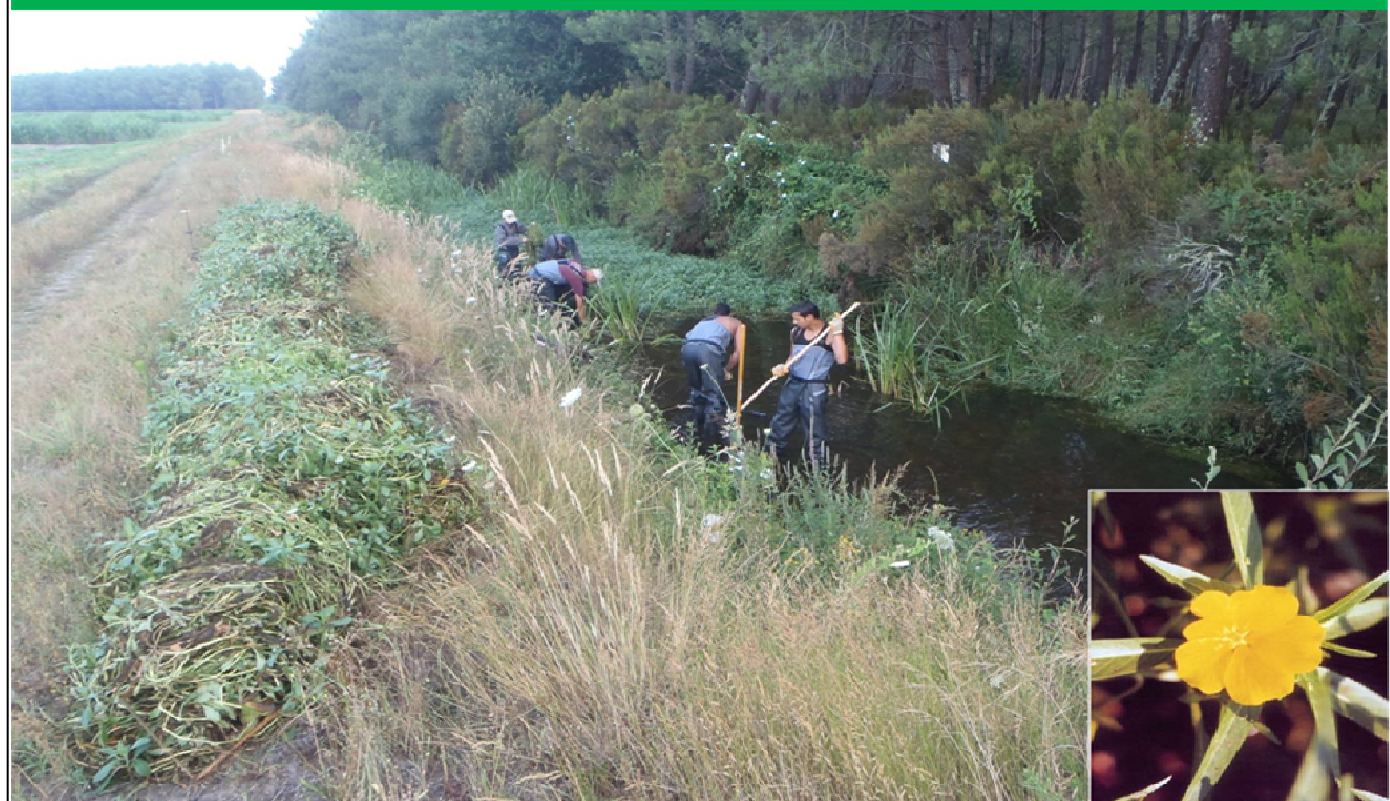
Et avant le commencement des chantiers, les services de l'état (DDTM) sont consultés et informés de l'exécution des travaux. Les travaux 2013 sont entrepris sur le territoire du SAGE.

De nombreux travaux sont financés par :

L'Agence de l'Eau Adour Garonne, la région Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde.



JUSSIE : Chantier de réinsertion (APADEV), zone agricole de Coutin - Craste Raousset - Lambrusse - Carcans



3. La réalisation des travaux

3.1. Les plantes invasives : La lutte contre la Jussie sur le bassin versant

Pour l'année 2013, les travaux de lutte contre la Jussie ont représenté une partie importante du temps de travail du technicien rivière. Les missions se sont réparties entre la surveillance du territoire, la gestion des travaux, la formation, la sollicitation d'intervenants (associations de réinsertion ou bénévoles), et la communication (réunions, panneaux et plaquette d'information).

➤ Cours d'eau : Le Lambrusse (Carcans): 4ème année d'intervention.

L'objectif de cette opération est de limiter le développement du végétal, et de contenir son invasion sur le bassin versant des lacs. (En concertation avec Irstea et la CATER ZH 33).

Une colonisation en très forte baisse aux abords du Lac :

L'année 2013 marque un fort déclin de la Jussie sur +/- 1Km au bord du Lac. Ce secteur traité uniquement en manuel a pu être effectué en 1 journée. En comparaison, le même tronçon avait été traité en +/- 2 semaines (avec des interventions mécaniques) pour les années précédentes. Et. Comme pour 2012, Il n'a pas été possible d'intervenir avant le mois de Juillet, le niveau d'eau étant trop haut. Le 2^{ème} passage manuel de finition a pu être réalisé de Sept à Nov, alors que cela n'avait été possible en 2012. En continuité des observations de 2012, on a observé une reprise significative d'espèce autochtone (hydrophyte, hélophyte) au printemps. Hormis un secteur fortement colonisé en partie médiane, on note comme pour les années précédentes une forte diminution de l'espèce avec des interventions mécanisées en baisse: 5 Km en 2010, +/- 900m de cours d'eau en 2013.



L'implication de l'exploitant agricole :

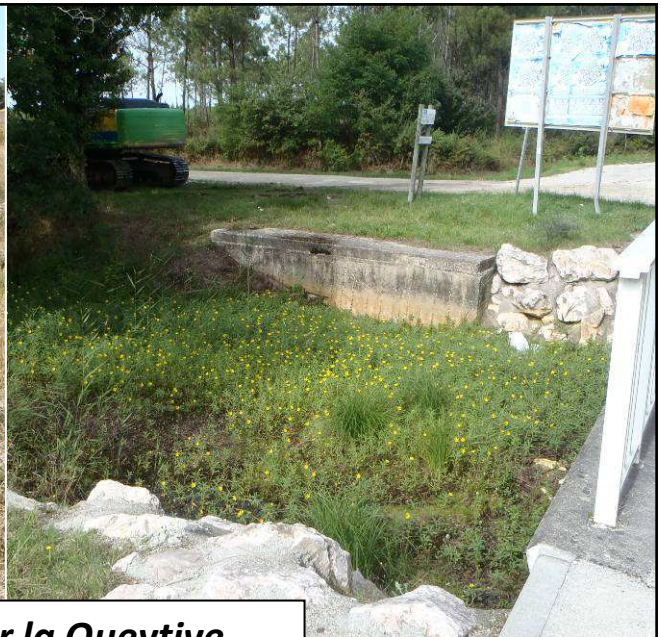
Plantation de boutures de saule pour maintien de berge, et création d'ombrage (pour 2014). Déplacement des clôtures de protection des cultures pour favoriser le développement de la végétation rivulaire. Epandage de Jussie dans une forêt où aucun travaux ne sont prévus.

Remarque :

Les zones d'ombrage sont logiquement moins colonisées par la Jussie. Mais lors des interventions mécaniques, l'arrachage en pied de berge s'avère techniquement de plus en plus difficile, par manque de visibilité, paradoxalement à cause de la végétation rivulaire. Et les reprises sur ces zones restent toujours importantes, malgré des interventions manuelles de finition après le passage mécanisé.

Intervenants : Association de réinsertion APADEV + Technicien Rivière.

Volume extrait : +/- 200m3. - Linéaire traité : 5 000 ml. - Durée : 45 jours.



Les travaux sur la Queytive



Les nouveaux foyers de Jussie à Ste Hélène



3.1. Les plantes invasives : La lutte contre la Jussie sur le bassin versant

➤ **Fossé des bâches et craste de Pipeyrous (Carcans) :**

Suite aux travaux réalisés en 2011, en partenariat avec l'exploitation agricole des Matouneyres, un arrachage manuel s'avérait nécessaire afin d'éviter une reprise des bouturages ancrés au bord des berges. L'objectif de ces travaux est de limiter la colonisation en tête de bassin versant.

Intervenants : Association de réinsertion APADEV + Technicien Rivière.

Volume extrait : +/- 5m3. Linéaire traité : 1650ml. - Durée : 1 jour.

➤ **Suivi du Fossé du Pouch (Carcans) :**

Situé à proximité du Lac de Carcans, ce petit fossé communal a été déconnecté et un nouveau fossé attenant a été créé en 2012. Actuellement, aucune reprise n'a été constatée. (Linéaire : 400m.)

➤ **Cours d'eau : Craste de la Queytive et bassin déssableur –Carcans (carte en annexe)**



Pour l'année 2013, une colonisation très importante a été constatée sur une grande partie du cours d'eau de la Queytive (+/-5Km). Dans ces conditions, le syndicat a décidé d'intervenir en mécanique en concertation avec les services de l'état (DDTM). Avant travaux, l'Animateur a diagnostiqué des zones à préserver. En fin d'opération, un arrachage manuel a été effectué sur les secteurs très fortement colonisés, par les élèves du lycée de Blanquefort (classe de Terminal). Et, en continuité des travaux effectués en 2012, les élèves (en présence du technicien rivière, des professeurs et des élus de Carcans) sont également intervenus sur le bassin déssableur de la craste. En complément, l'animateur SAGE a effectué une présentation en salle, pour les élèves. Et, afin de lutter efficacement sur ce secteur, le syndicat souhaite maintenir la végétation rivulaire pour favoriser l'ombrage et ainsi limiter le développement de la Jussie. L'objectif de ces opérations est d'éviter la colonisation sur les secteurs sensibles (Natura2000) et de sensibiliser les intervenants sur les problématiques des plantes invasives.

Intervenants : Entr. Rollin, Lycée de Blanquefort, Animateur SAGE, Technicien Rivière

Volume extrait : +/- 300 m3. Linéaire traité : 4 900 ml. Durée : 4 jours.

➤ **De nouveaux secteurs colonisés : Commune de Ste Hélène :**

Lors de surveillance du territoire, La Jussie a été localisée en bordure de route départementale et sur des crastes limitrophes, en tête de 2 bassins versants (hors territoire Siaebvelg) et dans un lotissement. Le technicien a organisé une réunion terrain avec le département, la commune et le syndicat concerné. Des travaux seront établis. Le technicien assistera les intervenants si nécessaire.



Travaux avec bénévoles, stagiaires, commune, ONF à Hourtin



La Jussie sur le Lac de Lacanau

3.1. Les plantes invasives : La lutte contre la Jussie sur les Lacs Médocains.

(Carte d'intervention en annexe)

➤ Lac de Carcans et d'Hourtin : l'anse du Gaouléou.

Suite au diagnostic des gestionnaires de la Réserve Nationale d'Hourtin (ONF), le technicien de Rivière est intervenu pour diagnostiquer et mettre en place des actions de lutte sur l'anse du Gaouléou, situé sur le secteur de Piqueyrot à Hourtin. La 1^{ère} opération a consisté à interdire la navigation avec la mise en place par la commune, de bouées de protection sur les secteurs colonisés. En 2^{ème} temps, plusieurs opérations d'arrachage ont été effectuées par les agents de l'ONF, les services techniques de la commune ainsi que des bénévoles. Le technicien Rivière s'est occupé de la logistique, la mise en place de panneau d'information et l'évacuation des végétaux. L'objectif de ces travaux est d'éviter une colonisation de Jussie à proximité de la réserve et de limiter sa colonisation sur les Lacs Médocains.

Volume extrait : +/- 10m3 – linéaire : 2 000 m² - Durée : 4 jours

Intervenants : Agent de la réserve Nationale d'Hourtin (ONF),
Agents communaux d'Hourtin, bénévoles, stagiaires, Technicien rivière.

➤ Lac de Lacanau : Carreyre, Longarisse, le Moutchic (rive Ouest)

Cette opération annulée en 2012 à cause de niveau d'eau trop haut a pu être effectuée en 2013. Suite aux différents diagnostics, 2 secteurs principaux ont été traités : Longarisse et Carreyre qui sont des zones de mouillage de bateaux, situés en rive Ouest du lac. La Jussie est fortement présente sur les roselières mais également aux abords des bateaux. Des panneaux d'information et de préconisation ont été installés. Une 1^{ère} opération effectuée avant la saison estivale, a consisté à évacuer toute la Jussie flottante ou bouturée. Puis avec les services techniques communaux, une 2^{ème} opération a été effectuée pour enlever le maximum du végétal. Et après la saison estivale, les associations de réinsertions sont intervenues pour traiter toutes les reprises ou bouturages. Le secteur du Moutchic a également été traité (quelques taches + poste de Police du lac). Ces opérations ont été bien perçues par les utilisateurs de bateaux, et pour certains, souhaitent participer aux prochaines actions.



Réunion et actions d'arrachage de la Jussie avec le collège du Haillan

Collège du Haillan (Journée Leclerc-Nature): ils sont intervenus sur le secteur du Moutchic. Cette opération avait surtout un but de sensibilisation et d'information auprès de collégiens. En complément, l'Animateur SAGE a fait une présentation en salle, assisté du Technicien rivière.

Volume extrait : +/- 20m3 – linéaire : 4 000 m² - Durée : 6 jours

Intervenants : agents communaux de Lacanau, bénévoles, stagiaires,
Association de réinsertion APADEV, Technicien rivière.



3.1. Les plantes invasives

➤ *La Jussie : Synthèse et remarques*

Bien que la Jussie soit en forte régression sur les zones de travaux, elle envahie une partie du territoire dont les Lacs. Et bien que la végétation rivulaire soit la meilleure défense pour limiter son développement, les interventions mécaniques sont alors rendues plus difficiles et moins efficaces. Dans ces conditions, et sur certains cours d'eau (ou fossé) où l'intervention mécanique est indispensable, il semble important de réfléchir au maintien d'une végétation rivulaire dense, en cas d'intervention depuis la berge et durant les années d'intervention.



Il a également été constaté la présence importante de civelle dans les herbiers de Jussie sur le lac de Lacanau, ce qui est également problématique lors de son arrachage. Des précautions d'interventions seront à réfléchir pour 2014 (maintien provisoire des végétaux sur berge par exemple)

Durée: 55 jours

Coûts des travaux : 14 790€ TTC

➤ *La renouée du Japon à Lacanau :*

1^{er} site : Suite à la mise en place d'une bâche et d'un paillage sur une tache de 25m² en 2011, un suivi est effectué. On constate que les reprises sont peu nombreuses mais la renouée reste vivante.

2^{ème} site : En complément des travaux effectués en 2011, un travail de coupe a été effectué et un bâchage a été réalisé sur les 2 taches de 20m² au total.

Intervenants : technicien - animateur SAGE.

➤ *La lagarosiphon et l'Egeria.*

Travaux réalisés par la CDC des Lacs Médocains sur le port de Lacanau. (Suivi par l'animateur SAGE et services techniques communaux)

Obs. : afin de limiter la prolifération de l'Egeria, la navigation sur le canal entre les 2 lacs est fermée aux bateaux.



Synthèses des plantes invasives 2013 : de nouvelles espèces...

L'implication des collectivités, bénévoles, groupes scolaires et associations ont permis de réaliser la totalité des opérations, tout en limitant fortement le coût des travaux.

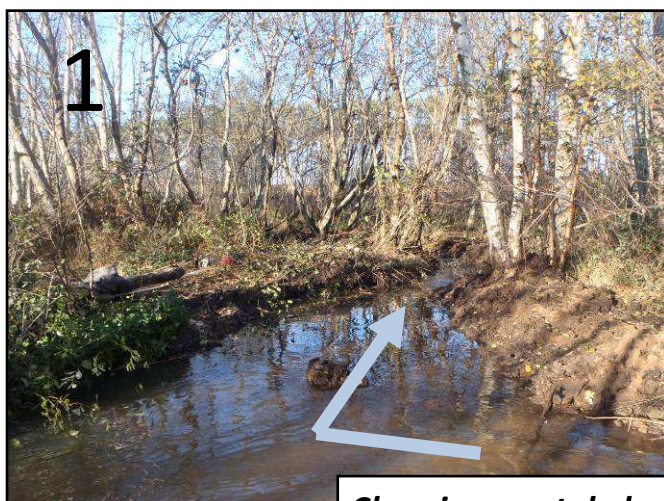
La sensibilisation par l'information a été effectuée dans les journaux locaux et les bulletins d'information communaux. Et les messages et actions pédagogiques auprès des groupes scolaires ont été bien perçus en retour des informations des encadrants et professeurs.

On note l'apparition d'un nouveau foyer de myriophylle de Brésil (à proximité du collège d'Hourtin). La surveillance et le suivi vont s'avérer essentiels sur les années à venir, pour lutter efficacement

Reconnexion de Zones Humides à Lupian...



...Créations d'embâcle naturel et bras d'alimentation.



Cheminement de la reconnexion en eau



3.2. La reconnexion de Zones Humides

➤ Les marais de Lupian (Hourtin)

Ces travaux, programmés pour 2012, n'ont pu être initiés qu'en 2013. L'objectif principal des travaux est de reconnecter les marais limitrophes par la réouverture de petits bras, afin d'améliorer la fonctionnalité de la zone humide notamment son rôle d'auto-épuration d'un cours d'eau dont le suivi montre un taux important de nitrates.

Cette opération avait également pour objectif de retrouver l'ancien tracé originel de la Berle, grâce aux vues des cartes et photos historiques.

Coûts des travaux : 850€ HT-TTC



Réouverture d'un bras mort

Et en 2014, ce projet de restauration de zones humides devrait faire l'objet d'une convention avec EolesRes, pour la mise en œuvre complète de travaux dans le cadre de mesures compensatoires.

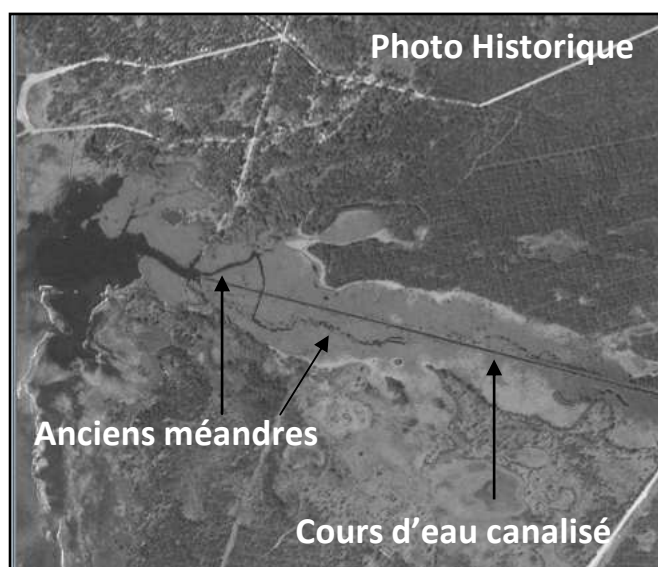
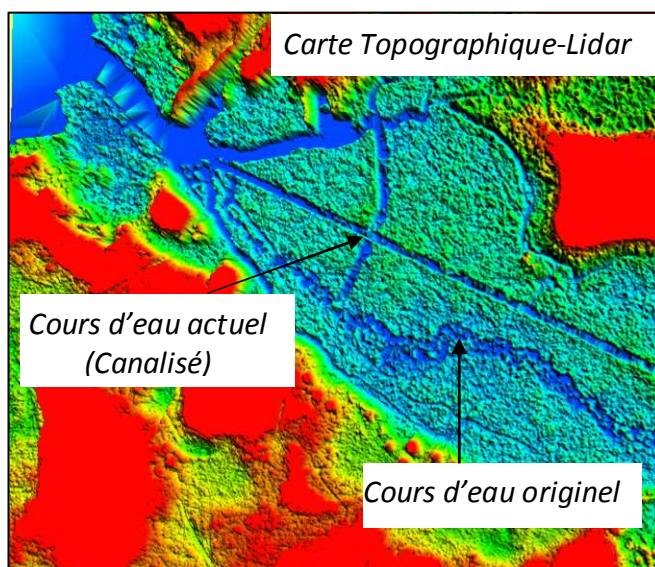


Photo Historique

Anciens méandres

Cours d'eau canalisé



Carte Topographique-Lidar

Cours d'eau actuel
(Canalisé)

Cours d'eau original

La réalisation des travaux :

1/ cartographie : relevé d'informations sur carte historique et relevé topographique par le Logiciel de cartographie, LIDAR. (1 journée)

2/ Diagnostic terrain : recherche et localisation par coordonnées GPS de connexions possibles. Puis validation par le logiciel LIDAR. (3 jours)

3/ Interventions : travail de débroussaillage et de curage manuel en rive droite et gauche avec création d'embâcle naturel pour favoriser l'écoulement vers les zones humides latérales. (1 jour)

Intervenants : Association APADEV, Animateur SAGE, Technicien rivière

Durée : 5 jours (dont 1 journée travaux terrain)



La reconnexion des zones humides de Pipeyrous



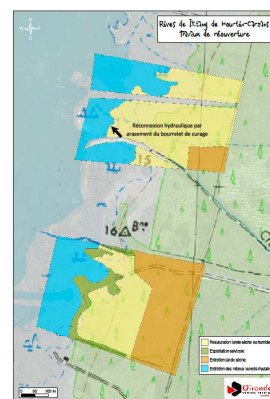
La reconnexion des zones humides de la réserve biologique de Lacanau (ONF)



3.2. La reconnexion de Zone Humide

➤ **La craste de Pipeyrous (Carcans)**

Ces travaux ont consisté à la reconnexion des marais limitrophes de la craste de Pipeyrous à Carcans, par deux ouvertures mécaniques dans l'ancien bourrelet de curage, en rive droite. L'objectif de cette opération est de permettre la circulation hydraulique entre les marais et les cours d'eau limitrophes. Préalablement aux travaux, l'animateur Sage a réalisé des cartographies topographiques (Lidar), et s'est occupé de la concertation avec le conseil Général de Gironde, propriétaire foncier.



Cout des travaux : 832.51 TTC

Intervenants : Entr. ROLLIN, Animateur SAGE, Technicien rivière.

Durée : 2 jours (dont 1 journée travaux terrain)



➤ **La Grande Berle (Reserve biologique dirigée de Lacanau)**

Dans le cadre du programme de gestion de la réserve, l'ONF (gestionnaire) et le conservatoire du littoral (propriétaire) souhaitent alimenter les zones humides par les petits fossés latéraux à la Grande Berle. L'animateur SAGE a transmis des relevés cartographiques Lidar et le technicien Rivière a effectué une assistance technique, avec relevé terrain (niveau de chantier) lors des travaux.

Intervenants : ONF, Animateur SAGE, Technicien rivière. (Travaux en régie réalisés par l'ONF)

Durée : 3 jours (dont 2 journées travaux terrain)

➤ **Synthèses des travaux sur Zones Humides de l'année 2013**

Les travaux de reconnexion ont parfaitement fonctionnés pour l'année 2013, notamment grâce aux précipitations exceptionnelles. Il sera intéressant de voir l'évolution sur plusieurs années avant de pouvoir juger de l'efficacité de ces opérations. Les données LIDAR s'avèrent un outil très efficace de géolocalisation. Néanmoins, au vu des très faibles pentes du territoire, il est indispensable de l'associer au diagnostic terrain (Niveau de chantier et GPS par exemple) et aux connaissances locales.



3.3. La migration des civelles sur le Bassin versant

En continuité des travaux réalisés en 2012, cette opération avait pour objectif d'améliorer le franchissement des civelles au niveau des passes à poissons. 2 actions ont été menées :

- Aménagement de l'écluse de Langouarde : Système rustique, (brande, pierre, etc.)
- Entretien de la passe de l'écluse du Montaut: Désobstruction des orifices noyés.

En complément, l'animation SAGE a effectué des suivis de nuit pour vérifier l'efficacité des aménagements. (Partenaires associés : l'Onéma, la FDAAPPMA33, l'IRSTEA et Migado.)

➤ Les Travaux d'aménagement des passes

Objectif des travaux : faciliter la migration des civelles lors du franchissement d'ouvrage.

Intervenants :

- 1 animateur SAGE (Siaebvelg)
- 1 technicien Rivière. (Siaebvelg)
- 1 chargé de mission (FDAAPPMA33)

Matériels : 1 groupe électrogène + 1 perceuse 700W + Petit outillage de chantier.

Matériaux : Grillage maille large galvanisé (20m) + Fil de fer galvanisé (2mm), Chevilles (6mm) + vis. Brande et genet.

Descriptions des travaux :

Les travaux ont consisté à mettre en place un boudin de brande sur les parois latérales afin d'améliorer la rugosité dans l'axe de la passe et en pied de berge (zone de remontée habituelle des civelles), de limiter les turbulences hydrauliques au pied de l'ouvrage et dans la passe à civelle. Pour la mise en place des boudins, des chevilles ont été fixées pour maintenir le grillage sur les parois. Ensuite les brandes ont été mise en place dans le grillage et refermé à l'aide de fil de fer galvanisé. Le boudin dépasse d'1m sur la partie aval des pelles pour faciliter le passage des civelles au niveau de la lame d'eau déversante.

5 aménagements ont été effectués :

- 1 sur la passe à civelle et 2 sur les pré-barrages à Langouarde
- 1 sur les passes à civelle du Joncru et Batejin.

Durant les travaux, le groupe électrogène a été mise en place sur berges.
L'ensemble des matériaux divers ont été évacués à la fin des travaux.

Remarque :

Mlle Alice Laharanne (FDAAPPMA33) a effectué une opération de sauvetage par arrêté préfectoral. Les civelles, en grand nombre, franchissaient, de jour, les pelles par les suintements latéraux.

Joncru et Batejin : Les aménagements fonctionnent parfaitement et résistent aux intempéries.

Langouarde : les forts débits, dus aux précipitations, ne permettent pas de maintenir les aménagements de Brande dans l'état. Pour l'année 2014, et pour permettre la fin migratoire des civelles, l'aménagement sera à améliorer au niveau des fixations latérales.

4^{ème} année d'aménagement des seuils de l'Eyron



3.4. La continuité écologique.

➤ **Les seuils de l'Eyron :** (voir carte et programme en annexe)

L'objectif de cette opération est de restaurer progressivement la continuité écologique, afin de limiter les impacts sur les milieux aquatiques, tout en tenant compte des différents enjeux du secteur.

Ces travaux font partis d'un programme de travaux établis sur 3 ans et l'année 2013 représente la dernière année d'intervention. Sur les différentes années, les travaux ont consisté au rabaissement progressif par découpe des palplanches (en régie communale) et à la mise en place de bloc de Pierre.



Le protocole de suivi du Siaebvelq : niveaux d'eau, évolution du site, photos, etc.

Travaux de suivi et d'analyse effectués en partenariat avec la FDAAPPMA33 (S. Delavergne)

L'évolution du site : depuis les travaux, le lit mineur semble retrouver un faciès de cours d'eau naturel, avec la formation de radiers, le reméandrage progressif et l'apparition d'un chenal d'étiage. La végétation rivulaire, en cours de reconstitution, retrouve ses enjeux essentiels, et limitent certaines érosions qui peuvent être problématiques (piste DFCI, etc.)

Le technicien a participé et conduit les travaux. (Durée : 1 mois) - suivi du site (12 jours)
(Avec la participation essentielle du responsable des services techniques de Saumos)

Cout des travaux 2013 : 3 409.76€ HT

Couts des travaux 2010-2013 (programme pluriannuel + étude d'impact) : 14 380.43€ HT

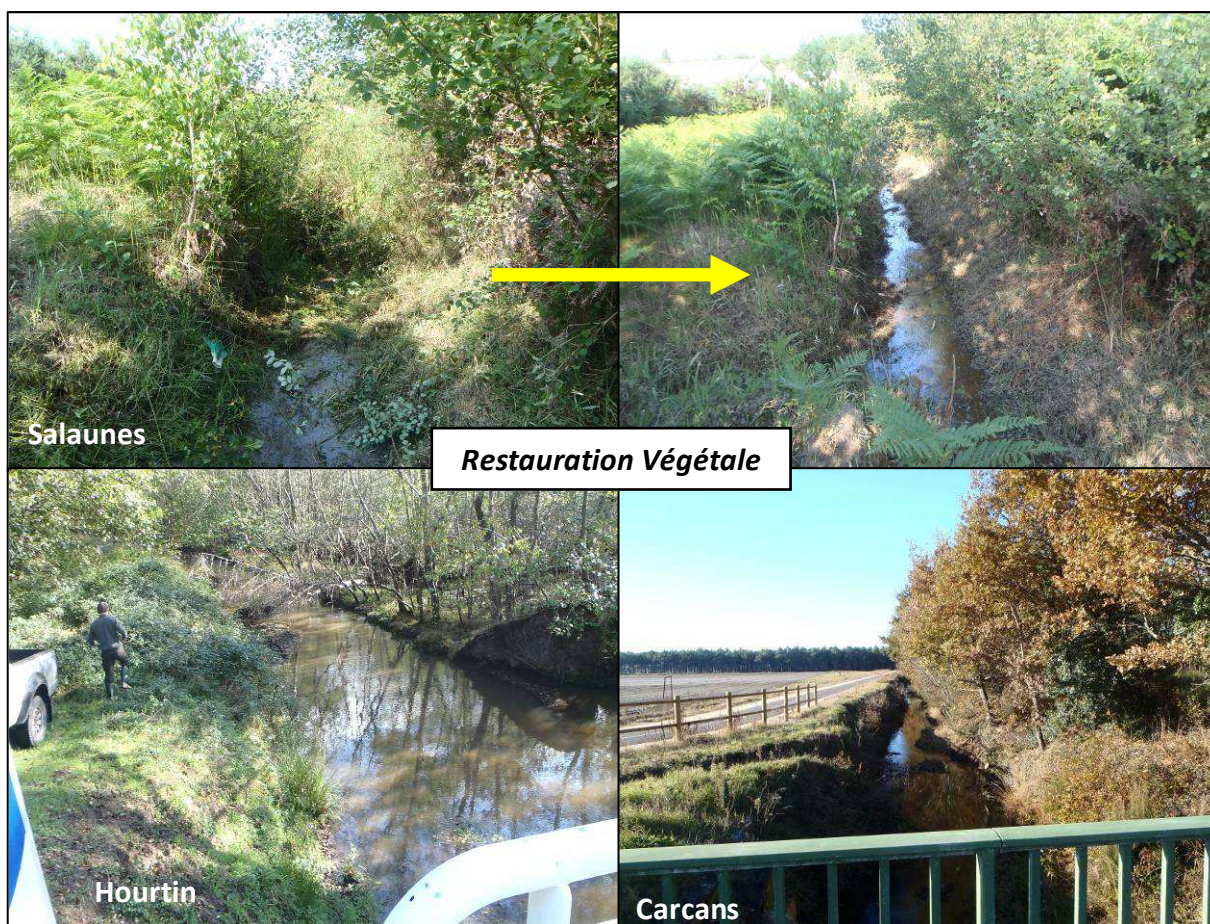
Partenaires associés : Commune de Saumos et Lacanau, Onéma, DDTM, FDAAPPMA33, Irstea.

➤ **Le seuil de l'Estagnot et l'ancienne écluse du Pas du Bouc sur le canal du Porge et de lège :**

Suivi de l'évolution de l'ouvrage et du site suite aux travaux réalisés en 2011. Les travaux effectués en 2011 semblent favorables pour la restitution de la continuité écologique et la migration des civelles.

Obs. : Comme en 2012, La hauteur d'eau trop élevée dans le canal n'a pas permis de rabaisser le seuil.

Partenaires associés : Commune du Porge, Onéma, DDTM, FDAAPPMA33, Irstea.



3.5. Les restaurations végétales

- **La craste de Capéran (Salaunes)** traitement sélectif de la végétation par technique douce, Rencontres de président de syndic, accompagnement de la commune et courrier d'information.
Intervenants : Services techniques communaux de Salaunes, Technicien rivière.
Linéaire de berge: 400 m. - Durée : 3 jours (dont 1 journée travaux terrain)
- **La berle de Lupian (Hourtin)** : Abattage sélectif d'arbre juste en amont de pont de la route départementale. (L'objectif de ces travaux étant d'éviter la création d'embâcle au niveau du pont.)
Intervenants : Services techniques communaux d'Hourtin, Stagiaire, Technicien rivière.
Durée : 1 jour (dont ½ journée d'intervention et ½ de diagnostic)
- **Le canal de Caupos (Lacanau)** traitement sélectif de la végétation et gestion d'embâcle. (+/-500m).
Intervenants : Services techniques communaux de Lacanau, Stagiaire, Technicien rivière.
Durée : 1 jour (dont ½ journée d'intervention et ½ de diagnostic)
- **Craste neuve (Coutin-Carcans)** : bucheronnage de branches basses et enlèvement d'embâcles. L'objectif de ces travaux est d'éviter la création d'érosion de berge à proximité de la piste cyclable.
Intervenants : Association APADEV, Technicien rivière. (Durée : 1 jour). Linéaire de berge: 600 m.



3.6. Travaux d'aménagements et divers :

- **Busage de l'étang de Joncru au Porge:**
Changement de busage sur 20m par le Siaebvelg (propriétaire) après effondrement en Déc. 2012. Le technicien est intervenu pour la mise en place des busages enterrés, la direction du chantier, l'information des propriétaires de marais et des Services de l'Etat (DDTM) - Durée : 5 jours (dont 2 jours de chantier) – Intervenants : Entr. Rollin – Technicien Rivière.
- **Busage exutoire du marais de Vignotte à Lacanau :**
Suivi et mise en place de panneau d'information (par l'éclusier). Des travaux éventuels seront effectués en fonction des enjeux, selon les prescriptions de l'étude de continuité écologique des lacs Médocains.
- **Le suivi de l'étude des analyses des eaux du bassin versant des Lacs Médocains**
Remplacement ponctuel de l'Animateur SAGE, pour les opérations terrains de prélèvement d'eau, relatif à l'étude sur l'origine des nutriments des lacs Médocains.
- **Travaux de broyage des marais (Natura2000)**
Visite terrain des travaux suivis par l'animateur SAGE / Natura2000.
Accompagnement occasionnel pour le secrétariat en rapport avec le marché public de travaux.
- **Les travaux de scarification**
Aucun chantier de scarification n'a été nécessaire pour l'année 2013.
(Fin des travaux de l'année 2012, régalage et remise en état des bandes de roulement)

Marais du Gnac - Lacanau



La Matouse-Hourtin



4. Le réseau hydrographique du Syndicat

➤ Présentation générale.

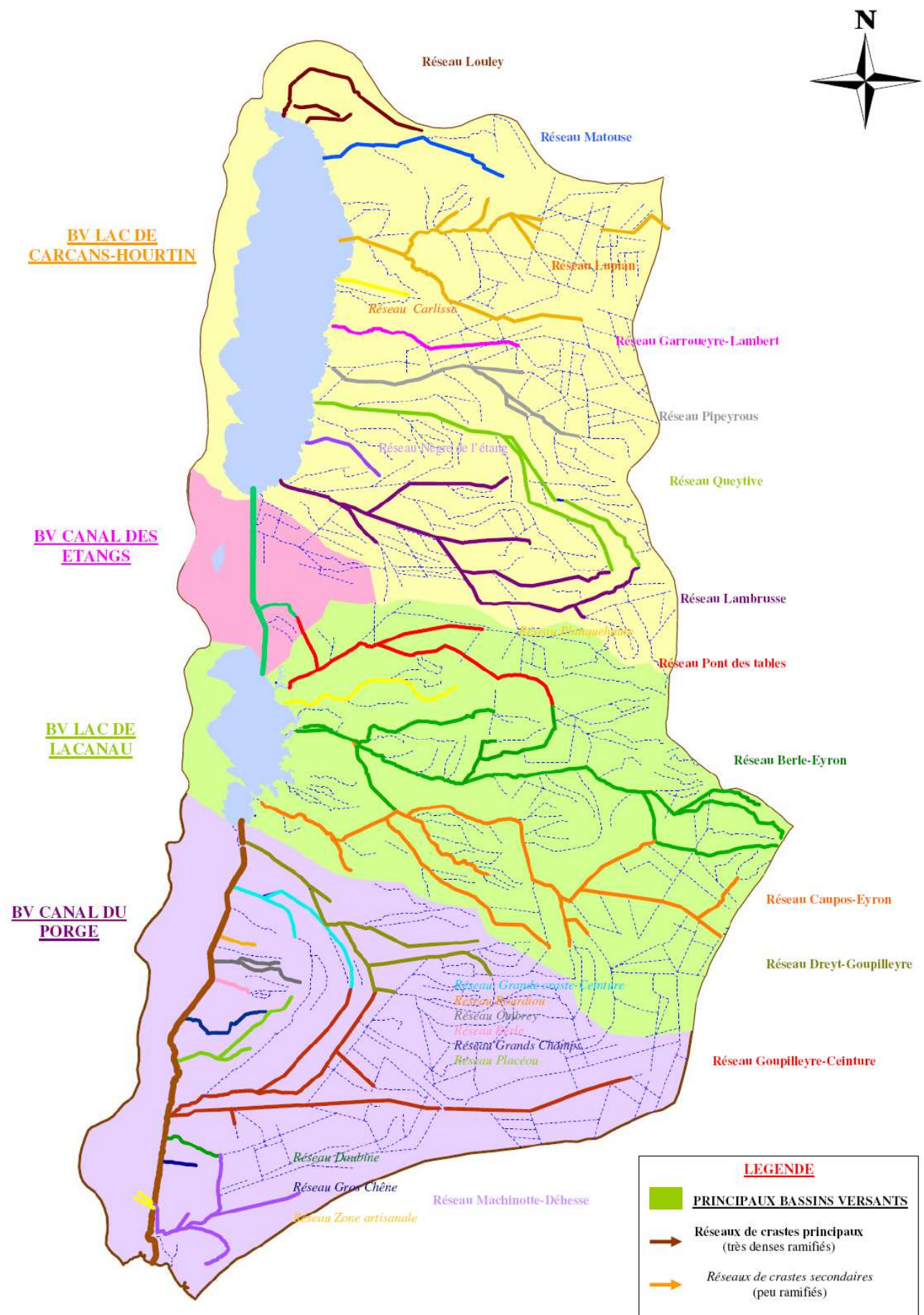
Sur l'ensemble du territoire, les milieux aquatiques présentent un enjeu écologique exceptionnel.

Bien que cette observation semble indéniable aux abords des lacs et des marais, le réseau hydrographique possède également des habitats aquatiques d'intérêt communautaire avec la présence notamment de la Loutre et du vison d'Europe. Sur l'ensemble des crastes, la végétation rivulaire est caractéristique de cours d'eau, avec une présence importante de chêne et d'aulne. Selon les secteurs, on retrouve des saules, des bouleaux, des châtaigniers et des pins maritimes. L'osmonde royale, différents types de carex et potamot sont présents sur le bassin versant des lacs Médocains.

Concernant les espèces invasives, différentes variétés sont fortement implantées.

La Jussie se localise sur des crastes à Carcans, et sur les rives des lacs. La Lagarosiphon et l'Egeria se développent les lacs et les canaux des étangs mais ne semblent pas s'implanter sur les crastes. La renoué du Japon, est suivie sur 2 sites au canal des étangs. Le Myriophylle du Brésil est également présent sur des étangs privés au Porge et sur des fossés de bord de route à Hourtin. La population d'écrevisses de Louisiane, présentes sur les lacs semblent se réguler mais elles colonisent toujours le bassin versant (selon les différents usagers).

Le mode de gestion et les actions sont définis selon les objectifs. L'entretien mécanisé privilégié par le passé reste indispensable pour l'enjeu hydraulique et les habitats aquatiques prioritaires en évitant la fermeture des milieux. Les interventions par techniques douces, adaptées aux cours d'eau principaux, favorisent la biodiversité et le maintien de berges. Les zones humides et marais du territoire représentent un enjeu fort, notamment en termes de qualité des eaux et d'habitats naturels. Et les ouvrages hydrauliques permettent de concilier les usages et les enjeux. Concernant les usages, certaines pistes situées en bord de crastes engendrent des érosions de berge. On note également des passages à gués et certains radiers de pont engendrent toujours des désordres hydrauliques.



➤ Spécificités par sous bassin versant (BV)

• Le BV du lac de Carcans-Hourtin

- ✓ **Réseau Louley** : Présence de ponts busés pouvant générer des perturbations hydrauliques.
- ✓ **Réseau Matouse** : Crastes fortement encaissées avec de nombreux arbres
- ✓ **Réseau Lupian** : -Présence de seuils-Zones Humides
- ✓ **Réseau Carlisse – Nègre de l'étang** : petits fossés de drainage.
- ✓ **Garroueyre Lambert** : potentiel écologique intéressant avec de nombreuses zones humides.
- ✓ **Réseau Pipeyrous** : présence importante de Jussie sur l'amont.
- ✓ **Réseau Queytive** : Potentiel écologique - présence importante de Jussie.
- ✓ **Réseau Lambrusse** : Présence importante de Jussie - Erosion de berge. Ripisylve non adaptée aux problématiques du réseau. (plante invasive, parcelle agricole, réseau amont de drainage urbain)

• Le BV du Canal des étangs

- ✓ Canal de jonction entre les 2 lacs
- ✓ Réseau d'alimentation de la réserve de Cousseau et des marais limitrophes.
- ✓ Végétation rivulaire en développement suite à l'abatage des pins.
- ✓ 2 zones colonisées par la Renouée du Japon (< 30m²).

• Le BV du Lac de Lacanau

- **Réseau Berle-La Levade** : Potentiel écologique, avec un dessableur sur le canal de la Berle, à Lacanau. Ripisylve en développement.
- **Réseau Pont des tables** : seuil artificiel - Potentiel écologique (seuil naturel, zone de frayère, etc.)
- **Réseau Caupos-Eyron** : Potentiel écologique remarquable, la végétation est en développement avec de nombreuses érosions de berge. Travaux pluriannuels sur les seuils.
- **Réseau Planquehaute** : aménagement de berge instable.

• Le BV du canal du Porge et de Lège.

- ✓ **Réseau Bourdiou** : petit fossé de drainage sylvicole.
- ✓ **Réseau Dreyt-Goupilleyre** : potentiel écologique avec embâcles naturels (niches écologiques)
- ✓ **Réseau Goupilleyre-ceinture** : Potentiel écologique intéressant - Encaissement du lit sur l'exutoire suite à l'enlèvement de seuils.
- ✓ **Canal du Porge et Lège** : érosion et entretien mécanique sur haut de berge entre Langouarde et le Pas du Bouc. Colonisation importante de Pins. Rivière chenalisée jusqu'à Langouarde et fonctionnement hydromorphologique naturel en aval de la dernière écluse. (Pas du Bouc)

➤ Les ouvrages hydrauliques

- ✓ **Ecluses du Montaut (Carcans)**: Bon état général -Erosion régressive en berge droite.
- ✓ **Ecluse de Batejin** : Etat critique des vannages - affouillement sur protection de berge
- ✓ **Ecluse de Laubian (marais de Batejin)** : bon état générale.
- ✓ **Ecluse du Joncru** : Mauvaise état des vannages - affouillement sur protection de berge
- ✓ **Ecluse de Langouarde** : Mauvaise état général. Problématique de franchissabilité de la civelle.
- ✓ **Ecluse du pas du bouc** : Bon état général.



5. Proposition d'orientation pour 2014

➤ Suivi et encadrement des travaux et actions du programme :

- Aménagement des passes à civelles du canal du Porge et Lège.
- Réalisation du programme de travaux de l'année 2014
- Préparation des travaux 2015.

➤ Les espèces invasives :

- Continuité des travaux des années précédentes (Jussie, Renouée, Lagarosiphon, etc.)
- Sensibilisation et formation des services techniques des communes du syndicat.

➤ La réhabilitation de zones Humides

- Reconnexion de marais aux abords des lacs. (Carcans, Lacanau, Hourtin)
- Accompagnement des partenaires locaux pour la restauration de zones Humides

➤ Continuité écologique

- Les seuils de l'Eyron : synthèse bibliographique des travaux réalisés, réunion.
- Le BV des Lacs Médocains : suivi des ouvrages et de sites spécifiques (site de Talaris, Arès)

➤ Etudes

- Révision de la DIG sur 2 ans (diagnostic, concertation, cahier des charges, Cater ZH, etc.)
- Participation à l'étude hydromorphologique des lacs Médocains

Annexes

SIAEBVELG
COMPOSITION COMITE SYNDICAL
Elargi aux communes du sage Lacs Médocains

Collectivités	2 Titulaires	1 Suppléant
Communauté de communes des lacs médocains (Carcans, Hourtin, Lacanau)	Henri SABAROT Président (maire)	Patrick BERRON
	William CUDELOU	
	Jean-Marc SIGNORET (vice Prés)	Jean-Claude PEINTRE
	Pascal ABIVEN	
	Catherine JOHN-DURAND (vice Prés)	Jean-Michel DAVID (maire)
	Stéphanie VASQUEZ	
Brach	Didier PHOENIX (maire) (vice-Prés) Denis CHAUSSONNET	Franck MEYRE
Le Porge	Jésus VEIGA (vice-prés) (maire) Jean-Pierre DEYRES	Martial ZANINETTI
St Laurent Médoc	Marie VARENNE André LOPEZ	Alain PRIMAULT
Ste Hélène	Pierre DUBOURG (vice Prés) Jean-Michel HUGUET	Allain CAMEDESCASSE
Salaunes	Jean-Marie CASTAGNEAU (maire) Annie TEYNIE	Francis GRAVEY
Saumos	Fernand GAILLARDO (maire) Lucette LAFON	Fabrice FORTON
Arès	François CHAMBOLLE (adjoint-Maire)	Jean-Guy PERRIERE (maire)
Lège Cap ferret	Michel SAMMARCELLI (Maire)	Michel COUGOUL
Lanton	Joël BALLET	Alain COQUEBERT
Le temple	Jean Luc PALLIN (Maire)	Jean-Pierre BIESSE

(Membres du bureau : 1 Président et 5 Vice-présidents)

Personnel technique et administratif du Siaebvelg

Animateur SAGE Lacs Médocains : Mr Frank QUENAULT

(Succession de Céline Debailleul)

Date d'entrée dans la structure : Décembre 2009

Statut : Chargée de mission – Contractuel au grade d'Ingénieur Territorial

Missions principales :

- Coordination technique, administrative et financière du SAGE Lacs Médocains, / Commission Locale de l'Eau (13 communes - 40 membres)
- Interlocuteur pour les projets liés aux milieux aquatiques
- Organisation administrative et financière de la structure

Bureau : Mairie de Carcans –

Tél : 05.57.70.10.57 – Fax : 05.56.03.90.31 - Portable : 06.64.95.20.01

Horaires de travail : Temps complet

Comptabilité : Mme Valérie PELISSIER

(Succession de Mme Hourcan)

Date d'arrivée dans la structure : septembre 2009

Statut : Adjoint administratif

Horaire de travail : 5H/semaine.

Missions principales :

- Comptabilité : Elaboration et suivi du budget, mandats, titres, emprunts
- Régie de recettes : mouillages

Bureau : Mairie de Ste Hélène - Tél : 05.57.88.61.63 – Fax : 05.56.58.51.04

Technicien Rivières : Mr Sébastien DUFOUR

Date d'arrivée dans la structure : mai 2009

Statut : Fonctionnaire.

Missions principales :

- Mise en place et suivi administratif et technique du programme pluri-annuel d'entretien du réseau hydrographique (13 communes – 500 kms de crastes et canaux).
- Interlocuteur de terrain pour les élus, les services techniques des communes et les entreprises.
- Réalisation et suivi des marchés publics.

Bureau : Mairie de Carcans – Tél : 05.56.03.90.39 - Portable : 06.50.69.20.09

Horaires de travail : Temps complet

Eclusier : Mr Robert LAUBIAN

Date d'arrivée dans la structure : février 1987

Statut : Agent technique de la Mutuelle Sociale Agricole

Missions principales :

- Surveillance et gestion des niveaux des lacs et des canaux, relevés journaliers
- Manœuvre des écluses
- Gestion des petites écluses du marais de Langouarde pour la commune du Porge
- Placement des mouillages
- Interlocuteur de terrain du Canal des Etangs et du Canal du Porge.

Bureau : Agent de terrain - Portable : 06.82.06.76.95

Horaires de travail : Mi-temps, toutes les matinées.

Tableaux N°1 : Décompte Général des prestations –Année 2013

Année	Dénomination et Localisation	N° de Factures	N° de mandat	Dates mandats	Entreprises	Coût des travaux (HT)	Coût des travaux (TTC)	CG33 CATER	Région	AEG	Conseil Général CATER	Conseil régional Aquitaine	Agence de l'eau Adour Garonne	Montant syndicat (HT)
2012	Marché de travaux Travaux Mécanisés Brach - Le Porge Carcans - Lacanau	Facture N°12120603 Scarification	Mandat 62 bord 31	18/10/2012	S.E.E ROLLIN	6 994,00 €	8 364,62 €	0%	0%	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 994,00 €
		Facture N°12120603 Zone Humide- Carcans				3 304,00 €	3 951,58 €	30%	20%	30%	991,20 €	660,80 €	991,20 €	660,80 €
		Facture N°12120603 Jussieu-arachage mécanique-				1 000,00 €	1 196,00 €	30%	20%	30%	300,00 €	200,00 €	300,00 €	200,00 €
						11 298,00 €	13 512,41 €				1 291,20 €	860,80 €	1 291,20 €	7 854,80 €
		Facture N°12120661 Scarification	Mandat 67 bord 34	23/11/2012	S.E.E ROLLIN	7 671,50 €	9 175,11 €	0%	0%	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 671,50 €
	Achat Buses PVC Zone Humide- Carcans	Facture N°12120604	mandat 63 bord 31	18/10/2012	S.E.E ROLLIN	621,00 €	742,72 €	30%	20%	30%	186,30 €	124,20 €	186,30 €	124,20 €
	Plantes invasives: Arrachage manuel- Carcans	Facture N°63	mandat 48 bord 25	10/09/2012	ElégToit	10 500,00 €	12 558,00 €	30%	20%	30%	3 150,00 €	2 100,00 €	3 150,00 €	2 100,00 €
Total investissement au 31/12/2012:						30 090,50 €	35 988,24 €				4 627,50 €	3 065,00 €	4 627,50 €	17 750,50 €
											15,4%	10,3%	15,4%	59,0%
2013	Restauration Végétale Dreyt - Lacanau	Facture N°1435-2012-CT	mandat 22 bord 10	16/05/2013	SOS Médoc	6 480,00 €	6 480,00 €	30%	20%	30%	1 944,00 €	1 296,00 €	1 944,00 €	1 296,00 €
	Marché de travaux Travaux Mécanisés Brach - Le Porge Carcans - Saumos	Facture N°1313 0195 Rotavator LePorge-Lacanau-Carcans-	mandat 32 bord 13	09/06/2013	S.E.E ROLLIN	2 197,35 €	2 628,03 €	0%	0%	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 197,35 €
		Facture N°12120603 busage - LePorge	Mandat 54 bord 22	23/10/2013	S.E.E ROLLIN	1 307,16 €	1 563,36 €	0%	0%	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 307,16 €
		Facture N°12120603 Zone Humide-CG33-Carcans				696,06 €	832,51 €	0%	0%	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	696,06 €
		Facture N°12120603 Jussieu-mécanique- Queyfié-Carcans				1 566,18 €	1 873,15 €	0%	0%	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 566,18 €
		Facture N°12120603 Jussieu-mécanique- Lambrusse-Carcans				1 130,04 €	1 351,53 €	30%	20%	30%	339,01 €	226,01 €	339,01 €	226,01 €
		Facture N°12120603 Seul de L'Eyron - Saumos				2 221,76 €	2 657,22 €	30%	20%	30%	666,53 €	444,35 €	666,53 €	444,35 €
						6 921,22 €	8 277,78 €							
	Achat Buses PVC Zone Humide- LePorge	Facture N°13130557	mandat 53 bord 22	23/10/2013	S.E.E ROLLIN	1 668,60 €	1 995,65 €	0%	0%	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 668,60 €
	Achat Blocs Seul de L'Eyron- Saumos					1 188,00 €	1 420,85 €	30%	20%	30%	356,40 €	237,60 €	356,40 €	237,60 €
						2 856,60 €	3 416,49 €							
	Plantes invasives: Arrachage manuel- Carcans Lacanau	Facture N°2013080201 Jussieu-manuel-Lambrusse Carcans	mandat 44 bord 18	10/09/2013	Apadev	4 768,24 €	4 768,24 €	30%	20%	30%	1 430,47 €	953,65 €	1 430,47 €	953,65 €
		Facture N°2013110401 Jussieu-manuel-Pipeyrou- fosse des baches - Carcans	mandat 59 bord 25	21/11/2013	Apadev	690,00 €	690,00 €	0%	0%	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	690,00 €
		Facture N°2013110401 Jussieu-manuel-Lambrusse Lac de Lacanau-Carcans			Apadev	6 107,32 €	6 107,32 €	30%	20%	30%	1 832,20 €	1 221,46 €	1 832,20 €	1 221,46 €
	Resto végétale: Rauoulet carcans	Facture N°2013101201	mandat 65 bord 29	19/12/2012	Apadev	850,00 €	850,00 €	0%	0%	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	850,00 €
	Zones Humides: Berle de Lupian-Hurfin	Facture N°2013101202	mandat 66 bord 29	19/12/2013	Apadev	850,00 €	850,00 €	30%	20%	30%	255,00 €	170,00 €	255,00 €	170,00 €
Total investissement au 31/12/2013:						31 720,73 €	37 937,99 €				6 823,61 €	4 549,07 €	6 823,61 €	13 524,44 €
											21,5%	14,3%	21,5%	42,8%
TOTAL des travaux 2012-2013						61 811,23 €	73 926,23 €				11 451,11 €	7 634,07 €	11 451,11 €	31 274,94 €
											18,5%	12,4%	18,5%	50,6%

Tableaux N°2 : Programme Initial des travaux programmés pour l'année 2013:

Commune	Castes	Typo	Linéaire ml / m2	Tvx DIG	Tvx adaptés	Coût unitaire	Coût total (HT)	% d'aide	Coût Syndicat
Brach	Caste Nègre	4	5 443	Epaveuse		non justifié			
	Caste Teheney	4	4 123						
	Grande Caste	4	4 499						
Total Brach			14 065				0 €		0 €
Carcans	Caste Pipeyrous	3	6 303	Epaveuse		régie			
	Caste Queytive	3	8 066						
	Caste Berdilan-Coutures (Hourtin)	4	2 730						
	Caste Couyras	4	3 300						
	Caste grande Deme	4	3 628						
	Caste Neuve de Troussas	4	4 079						
	Caste Pipeyrous	4	2 138						
	Caste Queytive	4	3 979						
	Canal des Etangs	2	1 368	RV: restauration végétale		non justifié			
	Canal secondaire	2	1 655						
	Queytive + fosse des baches	1	6 000	Jussie		regie-association	10 000 €	80%	2 000 €
	Lambrusse	1	5 000						
	Marais de Pipeyrous	1		Reconnexion de Marais			2 500 €	0%	2 500 €
	Marais de Garouyere	1							
	crastes divers (1)	1		elaguage + embacle			1 500 €	0%	1 500 €
	Marais de Devinas	1							
Total Carcans			48 246				51 500 €		8 500 €
Hourtin	Berle Caillava	3	7 162	E	RV	non justifié			
	Caste Berdilan-Couture	3	3 355						
	Caste Berdilan-Couture	4	3 197	Epaveuse		régie			
	Caste Berdilan-Coutures (Carcans)	4	2 730						
	Caste Here	4	1 379						
	Caste Houdine	4	1 827						
	Caste Louley	4	6 341						
	Fosse n°7 Vincent	4	1 050						
	Fosse n°8 Jaugas	4	1 759						
	Jussie : Lac - piquetrot	1	100m²	Jussie		Régie ONF + association	6 075 €	80%	1 215 €
	Marais de Garouyere	1							
	crastes divers (2)	1		elaguage + embacle			2 000 €	0%	2 000 €
Total Hourtin			28 800				8 075 €		3 215 €
Lacanau	Caste Méhogas	3	4 568	Curage		0,70 €	3 197,60 €	0%	3 198 €
	Caste Déhesse	3	2 563						
	Caste Pont des Tables	3	6 213						
	Caste Déhesse	4	349						
	Caste Déhesse de Talaris	4	4 484						
	Caste Pont des Tables	2	1 373	Restauration végétale		non justifié			
	Canal des Etangs	2	5 315						
	Reserve ONF- la berle	1		Reconnexion de Marais		Reinsertion	23 520,00 €	80%	4 704 €
	Longarisse-carreyre (lac)	1	500m²						
	crastes divers (3)	1		Jussie		Reinsertion+asso	3 500 €	80%	700 €
	Batefin et digue du canal	1							
				elaguage + embacle		Reinsertion	1 000 €	0%	1 000 €
Total Lacanau			24 865				10 000 €		10 000 €
Le Porge	Caste communale	4	2 770	Epaveuse		régie			
	Caste communale	4	318						
	Caste communale limitrophe (Lège)	4	4 660						
	Caste Courtieux	4	143						
	Caste Moulugat	4	175						
	Caste Ombrey	5	3 077						
	Langouarde (canal)	1		aménagement passe à civelle		Régie	5 000 €	0%	5 000 €
	Joncru (canal du Porge)	1							
Total Le Porge			11 143				5 000 €		5 000 €
Salaunes	le Capéran	4	3 296	elaguage + embacle		Reinsertion	500 €	0%	500 €
Total Salaunes			3 296						
Saumos	Caste Courtieux	4	2 467	Epaveuse		régie			
	Caste Courtieux (Le Temple)	4	1 640						
	Caste Moulugat	4	5 893						
	L'Eyron (seuils)	1	16 000	Aménagement (fin du progr)			10 000 €	80%	2 000 €
Total Saumos			26 000						
St Laurent	Fossé des machines	4	3 296	Epaveuse		régie	10 000 €		2 000 €
Total St Laurent			3 296						
Ste Hélène	Caste Déhesse	3	5 288	Curage		non justifié			
Ste Hélène	Caste Déhesse	4	2 413						
Total Ste Hélène			7 701						
TOTAL SIAEBVELG			167 412				122 680 €	63%	45 204 €

33%

Arès	Caste communale	4	3 341	Epaveuse		0,30 €	1 002 €		
	Grand Fossé	4	2 391						
	Affluent du Grand Fossé	5	3 347	Curage		0,70 €	2 343 €		
	Caste Machinotte	5	1 718						
	Grand Fossé	5	609						
Total Arès			11 406				6 648 €	0%	0 €
Lanton	Caste com limitrophe	4	1 480	Epaveuse		0,30 €	444 €		
	Caste com limit (le temple)	4	5 349						
Total Lanton			6 829				2 049 €	0%	0 €
Lège	Caste communale	4	702	Epaveuse		0,00 €	0 €		
	Caste com limit (Le Porge)	4	4 660						
	Caste Daubine	4	2 650	Curage		0,70 €	1 855 €		
	Caste Déhesse	4	3 317						
	Caste Déhesse	4	765						
	Caste Gros Chêne	4	1 637						
	Caste Machinotte	4	1 329						
	Caste Neuve	4	1 416						
	Caste artisanale 1	5	595						
	Caste artisanale 2	5	393						
Total Lège			17 464				8 471 €	0%	0 €
Le Temple	Caste communale limitrophe	4	1 834	Epaveuse		0,30 €	550 €		
	Caste com limit (Lanton)	4	3 611						
	Caste com limit (Lanton)	4	1 738						
	Caste Courtieux (Saumos)	4	1 640						
Total Le Temple			8 823				2 647 €	0%	0 €
Total (non SIAEBVELG)			44 522				19 815 €	0%	0 €

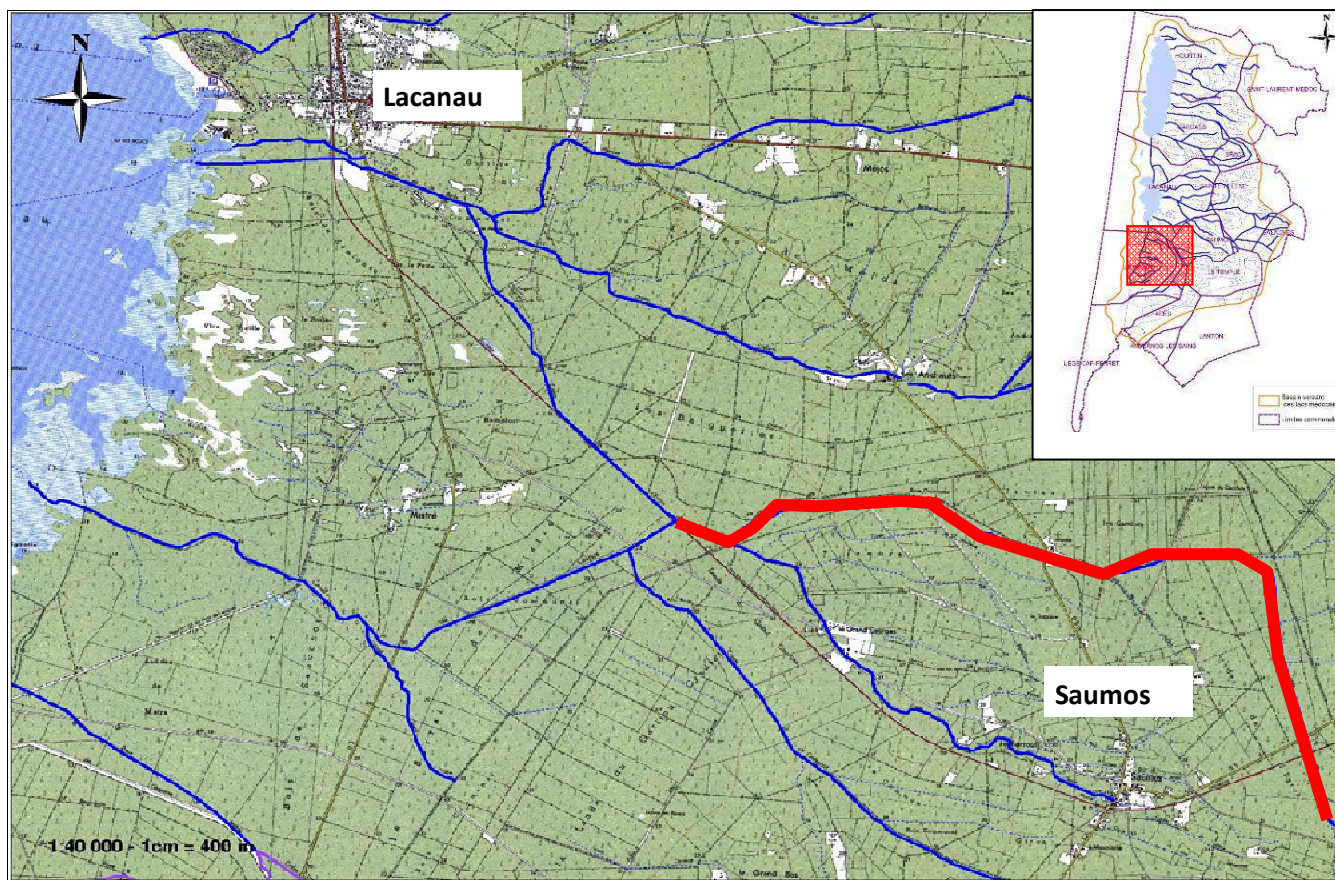
20 167

Tableaux N°3 : Programmes de Travaux réalisés en 2013 :

Dénomination (PP2012 - PP2013)		Intervenants - Entreprise	Travaux facturés au 31/12/2012	Travaux facturés au 31/12/2013	Solde.Trvx Financeurs 2012 & 2013	Taux d'aide	Montant Total Subvention	CG33	Conseil régional	AEAG	Conseil Général Gironde Cater ZH	Conseil Régional Aquitaine	Agence de l'eau Adour Garonne	Montant syndicat (2012-2013)
Restauration mécanique	Netoyage au peigne (C)+Rotavator (Carcans-Lacanau-Brach-LePorge)	ROLLIN	14 665,65 €	2 197,35 €	16 863,00 €	0%	0 €	0%	0%	0%	0 €	0 €	0 €	16 863 €
Aménagement	Canal - Leporge - Lacanau (Busage Joncoru -Le Porge)	ROLLIN Tech Rivière	0,00 €	2 975,76 €	2 975,76 €	0%	0 €	0%	0%	0%	0 €	0 €	0 €	2 976 €
Trvx (DIG) des communes non adhérentes au Siaebelvg	Netoyage au peigne (C) (Arès-Lège)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0 €	0%	0%	0%	0 €	0 €	0 €	0 €
	Epareuse (Arès-Lanton-Lège)	communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0 €	0%	0%	0%	0 €	0 €	0 €	0 €
Continuité écologique	Continuité écologique Seuil de l'Eyron - (Saumos,Lacanau)	ROLLIN Agent Commune Tech.Rivière	0,00 €	3 409,76 €	3 409,76 €	80%	2 728 €	30%	20%	30%	1 023 €	682 €	1 023 €	682 €
Restauration Végétale	Restauration par technique douce Elagage + embacke (Raousset -carcans)	APADEV Tech Rivière	0,00 €	850,00 €	850,00 €	0%	0 €	0%	0%	0%	0 €	0 €	0 €	850 €
	Restauration par technique douce Dreyt-Lacanau	SOS Emploi Tech.Rivière		6 480,00 €	6 480,00 €	80%	5 184 €	30%	20%	30%	1 944 €	1 296 €	1 944 €	1 296 €
Plantes invasives (Jussie)	Queytive-fossé des baches (Carcans) entreprise + association + scolaire	APADEV ROLLIN Elag'toit commune association	0,00 €	2 256,18 €	2 256,18 €	0%	0 €	0%	0%	0%	0 €	0 €	0 €	2 256 €
	Lac d'Hourtin et Lacanau - Lambrusse (carcans) service technique communal + association + scolaire +ONF	Etabl. scolaire Anim.SAGE Tech Rivière	11 500,00 €	12 005,60 €	23 505,60 €	80%	18 804 €	30%	20%	30%	7 052 €	4 701 €	7 052 €	4 701 €
Reconnexion Zone Humide	Marais de Pipeyrous (CG33) - Carcans	ROLLIN Tech.Rivière	0,00 €	696,08 €	696,08 €	0%	0 €	0%	0%	0%	0 €	0 €	0 €	696 €
	Zones Humides et marais Berle-Lacanau(ONF), Queytive-Carcans, Lupian -Hourtin	ROLLIN APADEV Tech Rivière	3 925,00 €	850,00 €	4 775,00 €	80%	3 820 €	30%	20%	30%	1 433 €	955 €	1 433 €	955 €
TOTAL HT :			30 090,65 €	31 720,73 €	61 811,38 €									
						Financeurs		Conseil Général	Conseil Régional	Agence de l'eau	Montant Syndicat			
						30 536 €		11 451,11 €	7 634,07 €	11 451,11 €	31 275 €			
						49%		19%	12%	19%	51%			

Cartes des seuils de l'Eyron (Saumos-Lacanau)

Localisation de la craste de l'Eyron (IGN Scan 25)-carte Lindénia



Localisation des 16 seuils de l'Eyron (IGN Scan 25)

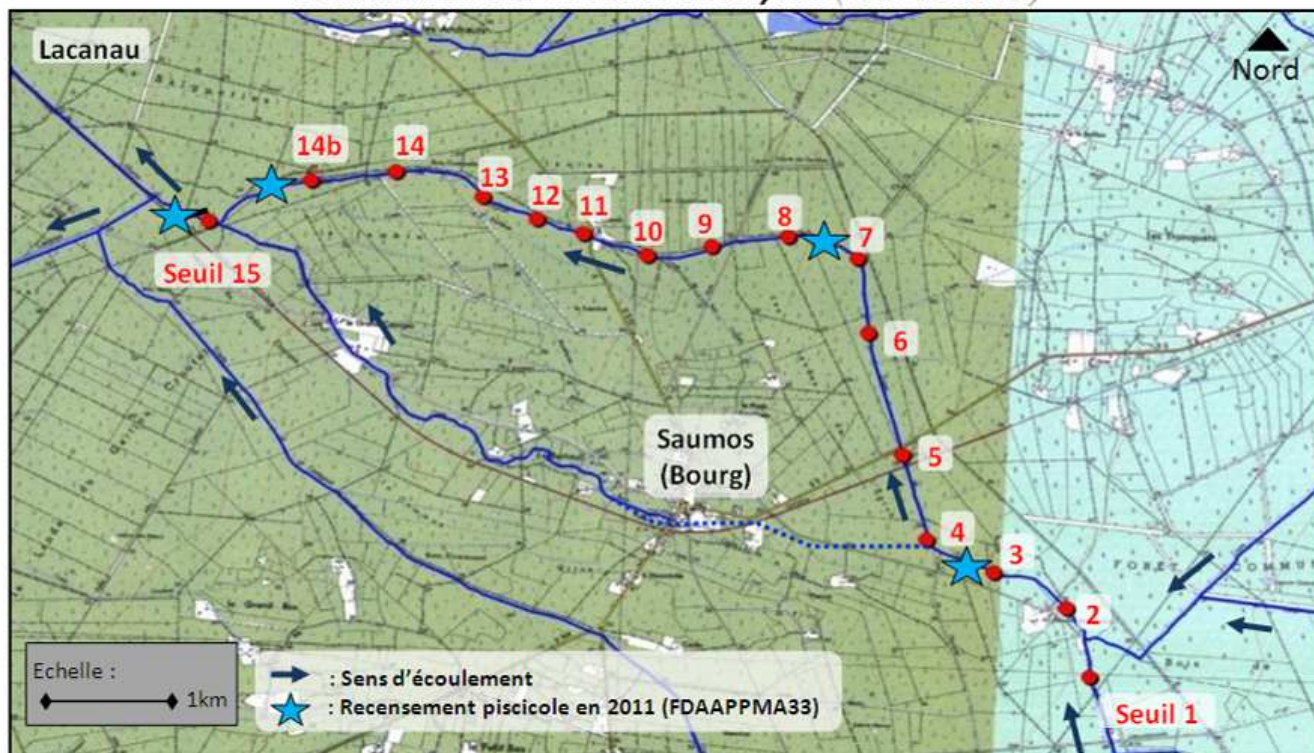
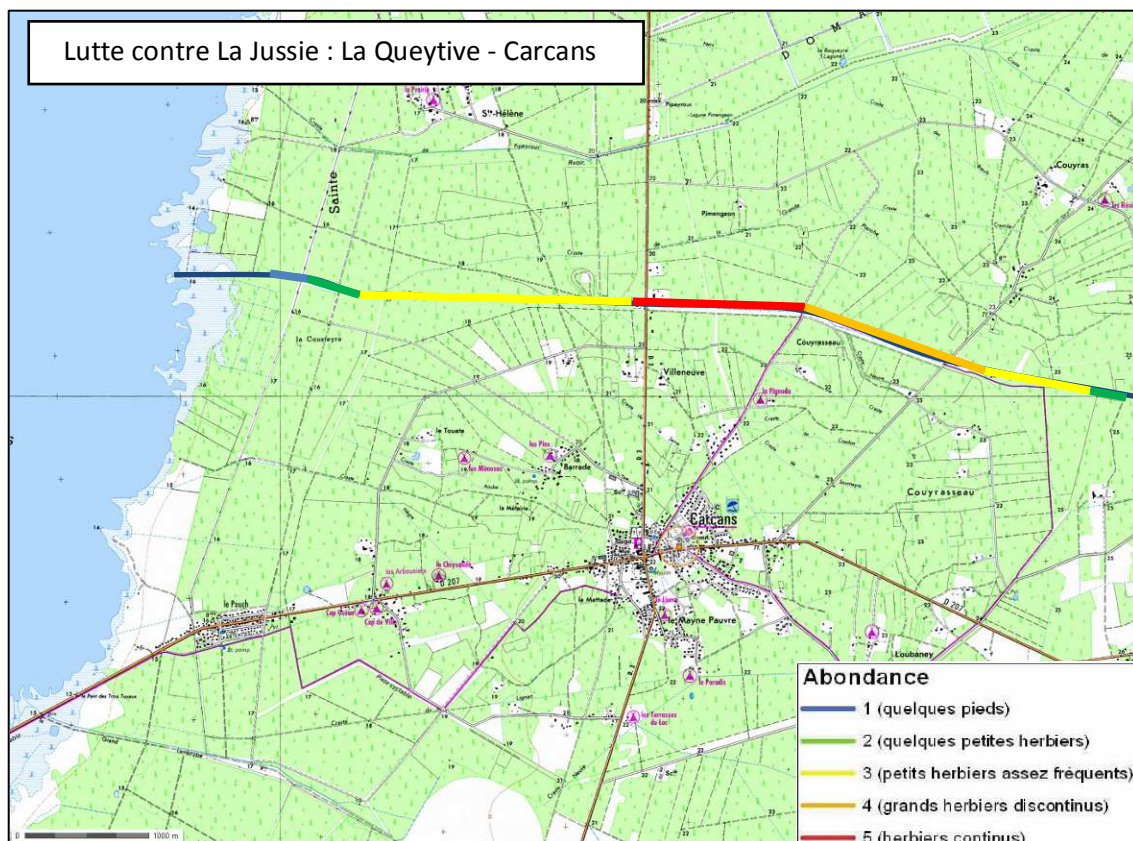
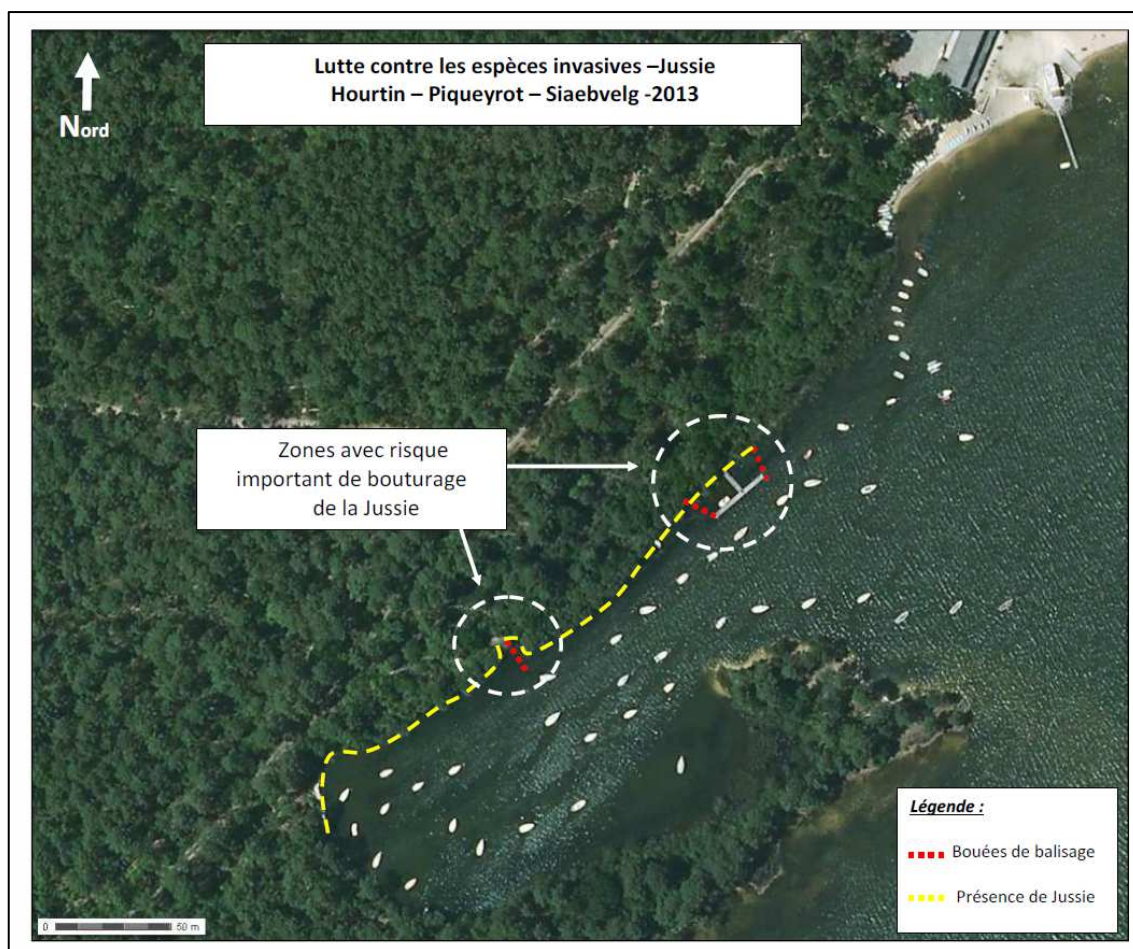


Tableau N°4 : programme de travaux des seuils de l'Eyron

N° de seuils	Découpe des Palplanches En cm			Agencement des blocs	
	Etude D'impact	Siaebvelg Sur 3 ans	Siaebvelg 2013	Etude D'impact (sur 3 ans)	Siaebvelg 2013
1	0	0	0	Pas d'intervention	
2	0	50	30	Repositionnement	
3	30	60	30	Repositionnement	Apport
4	0	0	0	Repositionnement	Pas d'intervention
5	50	70	20	Apport en 2011	repositionnement
6	0	20	0	Pas d'intervention	
7	0	50	30	Repositionnement	Apport
8	15	15	15	Pas d'intervention	
9	60	60	40	Pas d'intervention (pour 2013)	
10	60	60	40		
11	60	60	40		
12	15	15	0		
13	0	15	0		
14	30	30			
14b	90	90	40		
15	90	90	40		

Cartes de travaux de lutte contre la Jussie (Hourtin-Carcans)



Cartes de travaux de lutte contre la Jussie : Lac de Lacanau

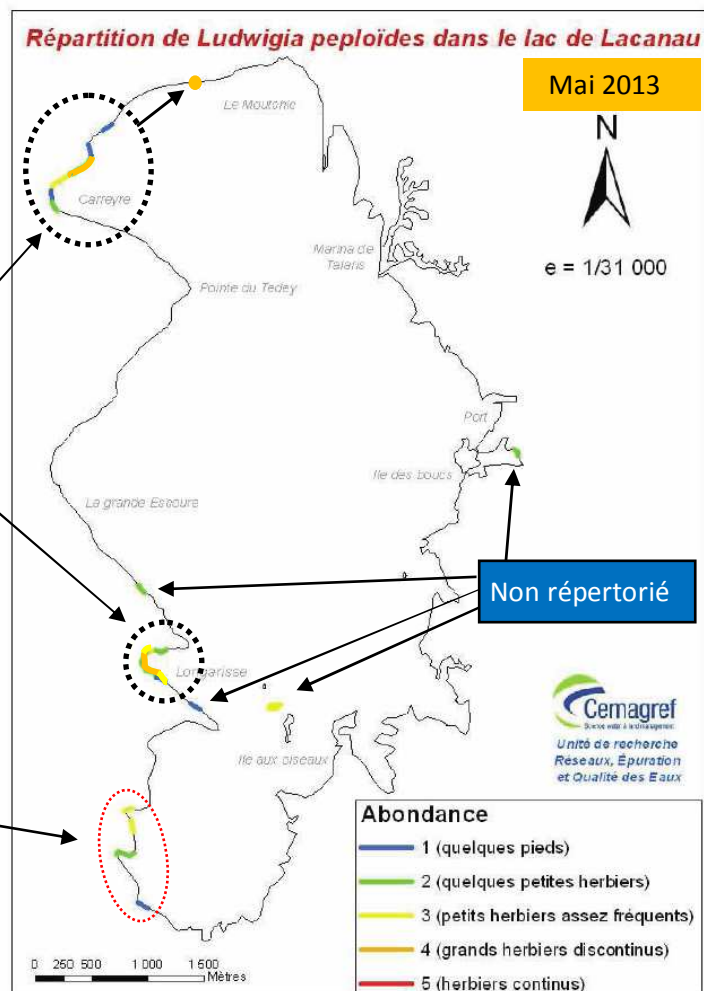
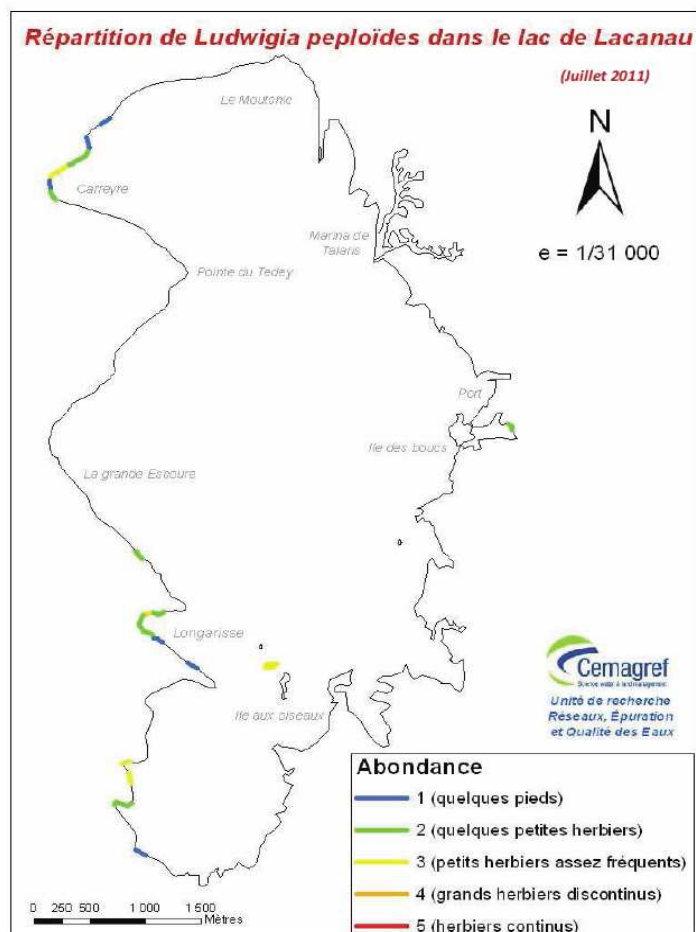


Tableau N°5 : Travaux de lutte contre la Jussie : programme détaillé

Carcans	dates	Nbres de personnes	Pers suppl (TR)	Distance en M	Volume (M3)	secteur	Heure d'arrivée	Heure départ	cout jour	Observation
Travaux manuels	lundi 22 juillet 2013	7	0,5	250	3	Neuve coutin carcans	8h30	13h30	710,17	arrachage
	mardi 23 juillet 2013	6		150	5	Neuve coutin carcans	8h30	13h30	608,71	arrachage
	mercredi 24 juillet 2013	6		150	5	Neuve coutin carcans	8h30	13h30	608,71	arrachage
	jeudi 25 juillet 2013	6		325	3	Neuve coutin carcans	8h30	13h30	608,71	arrachage
	lundi 29 juillet 2013	5	1	200	2	Neuve coutin carcans	8h45	13h30	507,26	arrachage
	mardi 30 juillet 2013	6	0,5	900	3	Lambrusse Lac	8h30	13h30	608,71	évacuation Jussie La brusse Aval épandage dans zone de dépôt
	mercredi 31 juillet 2013	6		500	2	Lambrusse	8h30	13h30	608,71	arrachage
	jeudi 1 août 2013	5	2	150	2	Neuve coutin carcans	8h30	13h45	507,26	evacuation Jussie Coutin épandage dans le bois + 1 bénévole (APADEV)
a n i m a t e u r S A G E	Mercredi 7 août 2013	1			0,5	Le Pouch	14h	17h		Intervention le long du fossé du Pouch, le long du Lac et à la cabane à Touton : 3 taches de 2 m² chacune
	Vendredi 9 août 2013	1		700	0,5	Queytive	14h	17h		Intervention entre le passage à gué et le lac, 5 zones traitées d'1m² chacune
	Mercredi 14 août 2013	1		500	1	Queytive	14h	19h		Intervention entre le passage à gué et le dessableur
	Vendredi 16 août 2013	1		150	1	Queytive	14h	19h		Intervention en amont de la piste de Villeneuve
	Lundi 19 août 2013	1		400	1	Queytive	14h	19h		Intervention sur l'amont de la colonisation de la Jussie (amont de chez P. Bos)
	Mardi 20 août 2013					Rive ouest du lac de Carcans - Hourtin	14h	17h30		Contrôle de la colonisation des berges en bateau avec la police municipale de Carcans (3 personnes)
Travaux manuels	mercredi 4 septembre 2013	7	0	70	2	coutin carcans	8h30	13h30	710,17	secteur fortement colonisé par rapport aux années précédentes
	jeudi 5 septembre 2013	7	0	290	2	coutin carcans	8h30	13h30	710,17	secteur fortement colonisé par rapport aux années précédentes
	lundi 9 septembre 2013	5	0	170	2	Lambrusse amont carcans	9h	13h30	507,26	secteur fortement colonisé par rapport aux années précédentes
Travaux manuels	mardi 1 octobre 2013	20	0,5	300	2	Queytive (dessableur)	10	16		Lycée de Blanquefort
	jeudi 3 octobre 2013	20	0	400	2	Queytive (RD3)	9	13		Lycée de Blanquefort
	lundi 7 octobre 2013	4	1	1600	2	Fossé des baches et Pipeyrous	10h	16h00	0,00	arrachage année N°2 (année N°1: 2011)
	mardi 8 octobre 2013	4	0	300	1	lambrusse P2	10h	16h00	0,00	Lambrusse- Ramassage de finition
	mercredi 9 octobre 2013	4	0	200	2	lambrusse P2	10h	16h00	0,00	Lambrusse- Ramassage de finition
	jeudi 10 octobre 2013	4	0	300	2	lambrusse P2	10h	16h00	0,00	Lambrusse- Ramassage de finition
	mardi 15 octobre 2013	8	0	600	1	lambrusse P2	10h	16h00	0,00	Lambrusse- Ramassage de finition
	mercredi 16 octobre 2013	4	0	300	1	lambrusse P2	10h	16h00	0,00	Lambrusse- Ramassage de finition
Total	20 jours	7,32	0,29	8905	48				6695,84	

Tableau N°6 : Travaux de lutte contre la Jussie : programme détaillé

Carcans	dates	Nbre de personnes	Technicien Siaebvelg	Distance(M)	Volume	secteur	heure d'arrivée	heure départ	cout	Observations
Travaux mécanisés	mardi 1 octobre 2013	1	0,2	1200	140	Queytive	8h	17h	696,08	invasion très dense
	mercredi 2 octobre 2013	1	0,2	3292	140	Queytive	8h	17h	696,08	invasion très dense
	jeudi 3 octobre 2013	1	0,2	400	20	Queytive	8h	10h	174,02	colonisation par tache
	vendredi 4 octobre 2013	1	0,2	900	120	Lambrusse	8h	17h	598,25	colonisation par tache (traitement sélectif)
	lundi 7 octobre 2013	1	0,2	800	50	Lambrusse	8h	11h	531,78	colonisation par tache (traitement sélectif)
Total	5 jours	1	0,2	6592	470				2696,21	
LACANAU	dates	Nbres de personnes	Technicien Siaebvelg	surface en M²	Volume (M3)	secteur	Heure d'arrivée	Heure départ	cout jour	Observations
Travaux manuels	mercredi 12 juin 2013	0	1	400	1	lac carreyre	16h	19h30		1er passage (bouture dérivante) évacuation (dépot Carcans-Le Pouch)
	jeudi 13 juin 2013	0	1	400	1	lac carreyre	10h	13h		1er passage (bouture dérivante) + évacuation (dépot Carcans-Le Pouch)
	jeudi 4 juillet 2013	2	1	300	2	lac carreyre	13h	18h45		2ème passage (arrachage) + évacuation (dépot Lacanau-ocean) mise à disposition de 2 agents communaux
	vendredi 5 juillet 2013	0	1	300	0,5	lac carreyre	10h30	12h30		2ème passage (arrachage)+ évacuation (dépot Carcans-Le Pouch)
	mardi 10 septembre 2013	7	0,5	650	4	Carreyre-Lac	9h	13h15	710,17	dépôt en séchage sur site avant évacuation
	mercredi 11 septembre 2013	6	0	250	6	Longarisse	9h	13h00	608,71	dépôt en séchage sur site avant évacuation
	jeudi 12 septembre 2013	7	0	200	4	Longarisse	9h	12h00	710,17	dépôt en séchage sur site avant évacuation
	vendredi 27 septembre 2013	20	1	20	0,5	Carreyre	13h	16h		Collège du Haillan
	vendredi 25 octobre 2013	1	1			Longarisse carreyre	9h	17h00		évacuation avec stagiaire (dépot de Carcans)
Total	9 jours	4,78	0,7	2520	19	Longarisse carreyre			2029,05	
HOURTIN	dates	Nbres de personnes	Technicien Siaebvelg	surface en M²	Volume (M3)	secteur	Heure d'arrivée	Heure départ	cout jour	Observations
Travaux manuels	mardi 9 juillet 2013	5	1	100	3	lac piqueyrot (Gaouléou)	9h	18h30		arrachage + évacuation (dépot communal Hourtin) mise à disposition d'1 Agent communal (1/2j) + 2 stagiaires ONF + 1 bénévole (résidente Piqueyrot)
	mardi 30 juillet 2013	3	1	20	2	lac piqueyrot (Gaouléou)	14h30	18h		arrachage + évacuation (dépot communal Hourtin) mise à disposition 2 stagiaires ONF + 1 bénévole (résidente Piqueyrot)
	vendredi 20 septembre 2013	7	1	250	3	lac piqueyrot (Gaouléou)	9h	19h30		arrachage + évacuation (dépot de Carcans) 3 agents ONF + 2 bénévoles (résidente Piqueyrot +autre) + 1 agent communal
Total	3 jours	5	1	370	8	Piqueyrot				

Observation: 39 jours de travail dont animation - à voir les autres crastes du BV (crastes Sainte Hélène) + 6 jours Anim.Sage soit **45 jours**
diagnostic et suivi : 10 jours

Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin (Siaebvel)

ATTENTION JUSSIE !

***Ne pas cueillir, ne pas arracher,
ne pas circuler avec vos bateaux et
ne pas pêcher dans les herbiers !!***

Les actions de Lutte contre les espèces invasives

Le bassin versant des lacs Médocains abrite des plantes invasives telles que l'Herbe de la pampa, le Bacharris, la Renouée du Japon, myriophylle du Brésil, Jussie, etc.

Ces espèces sont des plantes ornementales provenant d'autres continents, appréciées pour leur beauté et leur facilité de développement. Echappées des sites où on les avait installées, elles colonisent de plus en plus de milieux naturels, par des bouturages ou par leurs graines. Elles causent de nombreuses nuisances et dégradent souvent la biodiversité. Il faut donc éviter leurs proliférations. Bien qu'innoffensive pour l'homme, ces espèces peuvent perturber l'écosystème en colonisant tout endroit favorable.

Sur ce site, c'est ... Les Jussies !!

Reconnaissables à leurs **grands fleurs jaunes**, ces plantes amphibies sont présentes sur des cours d'eau (Lambrusse, Queytive) et **sur les rives des lacs** (Longarisse, Carreyre, Piqueyrot...). D'avril à octobre, elle se développe d'abord sous l'eau, puis en surface, avec des feuilles brillantes et arrondies. Les tiges s'étendent sur l'eau jusqu'à plusieurs mètres de longueur et les racines s'enfoncent très profondément dans le sol. Ensuite, les tiges sortent de l'eau, les feuilles s'allongent et Les fleurs jaunes éclosent.

Les actions :

Les travaux consistent à arracher manuellement la plante avec le maximum de racinaire. Sur certain site, des bouées sont mises en place pour éviter la prolifération par bouturage.

D'autres opérations sont menées contre les espèces invasives présentes sur le territoire des lacs Médocains. (Iagarosiphon, Renoué, etc.)

Les bons gestes:

nettoyer toutes les embarcations sur les zones appropriées, mettre à la poubelle les boutures.

Venez-nous aider !!

Des actions sont effectuées pour la lutte contre la Jussie. Vous pouvez protéger la biodiversité et la richesse des lacs Médocains en participant.

Contactez nous... Tel: 06 50 69 20 09 (Siaebvel)

***Lutte contre les Plantes
invasives : la Jussie***

**ZONE FERMÉE
À LA NAVIGATION**

SOYONS VIGILANTS... PROTÉGEONS LES LACS !!

Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin (Siaebvelg)

Actions de Lutte contre les espèces invasives

Le bassin versant des lacs Médocains abrite des plantes invasives telles que l'Herbe de la pampa, le Bacharris, la Renouée du Japon, myriophylle du Brésil, Jussie, etc.

Ces espèces sont des plantes ornementales provenant d'autres continents, appréciées pour leur beauté et leur facilité de développement. Echappées des sites où on les avait installées, elles colonisent de plus en plus de milieux naturels, par des bouturages ou par leurs graines. Elles causent de nombreuses nuisances et dégradent souvent la biodiversité. Il faut donc éviter leurs proliférations.

Bien qu'inoffensive pour l'homme, ces espèces peuvent perturber l'écosystème en colonisant tout endroit favorable.



Les Renouées du Japon

Originaire d'Asie, ces plantes colonisent rapidement les berges des lacs et cours d'eau, par bouturage ou par leurs rhizomes.

Les actions sur ce site :

Les travaux consistent à limiter au maximum l'ensoleillement du végétal, par une bâche et un paillage afin d'empêcher le développement des tiges aériennes. Il est important de ne pas pénétrer sur la zone protégée.

D'autres actions sont menées contre les espèces invasives du territoire des lacs Médocains. (Jussie, lagarosiphon, etc.)






PLAQUETTE D'INFORMATION - PLANTES INVASIVES

(Travaux de stage de Mlle Manon LAMBAUDIE)



Des actions de gestion

En l'état actuel des connaissances, il est impossible d'éradiquer ces plantes. Seules des actions pour limiter leurs nuisances ou éviter leur dispersion sont donc entreprises par les collectivités :



- Arrachage de Jussie sur cours d'eau et rives des lacs
- Moissonnage de Lagarosiphon dans les ports.
- Bûchage et arrachage des Renouées.
- Arrachage des Herbes de la Pampa.



Lycée de Blanquefort

D'autres acteurs locaux s'associent bénévolement aux travaux (pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, ONF, SEPANSO, lycée de Blanquefort, etc.)



Vous pouvez contribuer à leur gestion !

Si vous les observez dans la nature :

- ne cherchez pas à les arracher sans précaution,
- Informez nous de nouvelles zones envahies de Jussie.

Si vous rencontrez des fragments de ces plantes:

- (Sur votre bateau, à la pêche, en promenade, etc.)
- récupérez-les et placez-les dans une poubelle

Vérifiez l'absence de plantes accrochées à la remorque de votre bateau pour ne pas les transporter ailleurs

Venez nous aider !!

Des actions sont effectuées pour la lutte contre la Jussie. Vous pouvez protéger la biodiversité et la richesse des lacs Médocains en participant. Contactez nous...

Tel : 06 50 69 20 09



Evitez de « canoter » ainsi que de pêcher dans les herbiers.



Ne jetez pas de plantes d'aquarium dans la nature !!

Pour plus d'informations, contacter :

Le SIAEBVELG (ou votre commune)

Mairie - 24 Route de Mourin - 33121 CARCANS

frank.quenault@siaebvelg.fr

sebastien.dufour@siaebvelg.fr

Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Lacs Médocains - SIAEBVELG



Plantes invasives des lacs Médocains

Agir ensemble !!



Les travaux sont financés par le SIAEBVELG et ...



Les Jussies

Reconnaisables à leurs **grandes fleurs jaunes**, ces plantes amphibies sont présentes sur des cours d'eau (Lambrusse, Queyrie) et sur les rives des lacs (Longarisse, Carreyre, Piqueyrot...).



D'avril à octobre, elle se développe d'abord sous l'eau, puis en surface, avec des feuilles brillantes et arrondies. Les tiges s'étendent sur l'eau jusqu'à plusieurs mètres de longueur et les racines s'enfoncent très profondément dans le sol. Ensuite, les tiges sortent de l'eau et les feuilles s'allongent. Les fleurs jaunes éclosent sur les tiges.



Lagarosiphon et Egéria

Ces deux **plantes aquatiques** appartiennent à la même famille. Elles s'installent dans l'eau, jusqu'à plusieurs mètres de profondeur dans des zones plutôt vaseuses. Elles forment des herbiers denses de plusieurs centaines d'hectares sur les lacs et viennent jusqu'en surface, ce qui peut gêner la navigation, la baignade, etc.

Le **Lagarosiphon** est présent sur les 2 lacs depuis 1980. Les ramures sont disposées de façon alternée sur la tige.



L'**Egéria**, d'introduction plus récente, elle a ses feuilles qui partent du même point sur la tige. Elle forme de petites fleurs blanches en surface.



Les autres plantes invasives

Le bassin versant des lacs Médocains abrite également d'autres plantes invasives telles que l'Herbe de la pampa, le Bacharris, la Renouée du Japon, le Myriophylle du Brésil, etc.



Bacharris en fleur

Renouée en fleur

Ces espèces sont des plantes ornementales provenant d'autres continents, appréciées pour leur beauté et leur facilité de développement. Echappées des sites où on les avait installées, elles colonisent de plus en plus de milieux naturels, par des bouturages ou par leurs graines. Elles causent de nombreuses nuisances et dégradent souvent la biodiversité. Il faut donc éviter leur prolifération.

Bien qu'innocentes pour l'homme, ces espèces peuvent perturber fortement l'écosystème en colonisant rapidement tout endroit favorable.



Cœur du Médoc en conseil le 16 septembre

Le prochain conseil communautaire de la CdC Cœur du Médoc se déroulera le lundi 16 septembre à 18h30. La réunion se tiendra dans le foyer familial de la mairie d'Ordonnac. A l'ordre du jour: achat d'un terrain pour le projet de plateforme de services et de formation. ARCHIVES GEORGES RIGAL

Lutte contre un fléau végétal

ENVIRONNEMENT Les rives des lacs d'Hourtin et de Lacanau sont colonisées par des espèces végétales qui empêchent les autres de se développer

Les plantes invasives telles les jussies, le lagarosiphon, l'égéria, la renouée du Japon, sont certes inoffensives pour l'homme mais perturbent fortement l'écosystème en colonisant rapidement tout endroit qui leur est favorable, notamment sur les rives des lacs du Moutchic et d'Hourtin/Carcans (Longarisse, Carrère, Piqueyrot) et sur les cours d'eau (Lambrusse et Queyvie).

Ces plantes indésirables

Les jussies sont reconnaissables à leurs grandes fleurs jaunes. D'avril à octobre, elles se développent d'abord sous l'eau puis en surface. Les tiges s'étendent sur l'eau jusqu'à plusieurs mètres de longueur et les racines s'enfoncent très profondément dans le sol. Ensuite, les tiges sortent de l'eau, les feuilles s'allongent et les fleurs jaunes éclosent.

La lagarosiphon et l'égéria appartiennent à la même famille. Elles s'installent dans l'eau jusqu'à plusieurs mètres de profondeur dans des zones plutôt vaseuses. Elles forment des herbiers denses de plusieurs centaines d'hectares sur les lacs et viennent jusqu'en surface, ce qui peut gêner la navigation, la baignade... Le bassin-versant des lacs médocains abrite également d'autres plantes invasives telles que

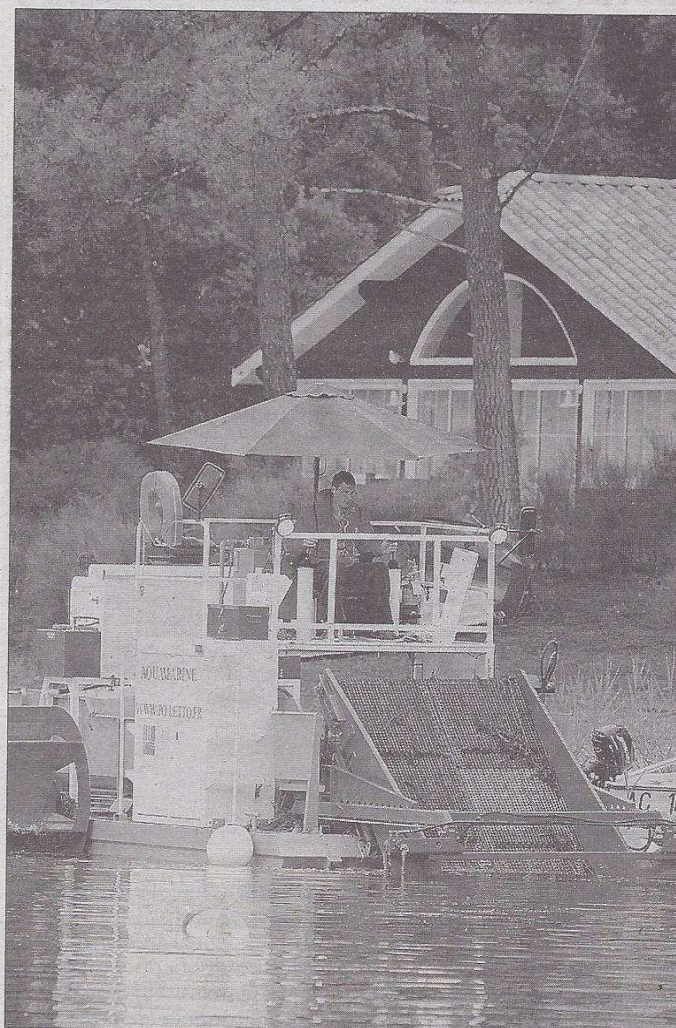
l'herbe de Pampa, le bacharris, la renouée du Japon, le myriophylle du Brésil...

Perte de biodiversité

Sébastien Dufour, animateur du Siaebvelg (1), explique « que ces espèces sont des plantes ornementales provenant d'autres continents. Devenues encombrantes, sans en mesurer les conséquences, elles ont été jetées et aujourd'hui elles colonisent de plus en plus de milieux naturels par des bouturages ou par leurs graines et sont une des causes mondiales de la perte de la biodiversité ».

Selon Sébastien Dufour, « en l'état actuel des connaissances, il est impossible d'éradiquer ces plantes. Seules des actions pour limiter leurs nuisances ou éviter leur dispersion sont entreprises : arrachage de jussie sur cours d'eau et rives des lacs, mois-

« Il est impossible d'éradiquer ces plantes. Seules des actions pour limiter leurs nuisances ou éviter leur dispersion sont entreprises »



Lutte contre les plantes invasives sur le lac de Lacanau. La machine à récolter. ARCHIVES JULIEN LESTAGE

sonnage de lagarosiphon dans les ports, bâchage et arrachage des renouées, arrachage des herbes de Pampa.»

Toutes ces actions ont un coût et sont financées par le Siaebvelg, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Conseil général, le Conseil régional, et la CdC des Lacs médocains pour ce qui concerne le lagarosiphon et l'égéria.

Pierre Vallade

(1) Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin-versant des étangs du littoral girondin.

ACTEURS BÉNÉVOLES

L'Association de réinsertion de Lesparre, le lycée de Blanquefort, le collège Émile-Zola du Haillan ainsi que les pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, l'Office national des forêts et la Sepanso s'associent bénévolement aux travaux. Les personnes soucieuses de la préservation de ces milieux peuvent également participer à ces actions. Pour plus d'informations, contacter le Siaebvelg à la mairie de Carcans : frank.quenault@siaebvelg.fr - ur@siaebvelg.fr

Article de presse sur la tortue Serpentine

Elle court, elle court la tortue

CARCANS Une tortue originaire d'Amérique du Nord a été observée non loin du bourg

Une tortue serpentine a été observée route de l'Armaoust, à proximité de la station d'épuration, près du bourg, le 26 mai dernier. La taille de l'individu observé est de l'ordre de 40 cm de long et son poids est estimé à 10 kg.

Aime les fonds vaseux

Cette tortue invasive s'adapte parfaitement au milieu lacustre girondin et affectionne les plans d'eau profonds où elle passe son temps dans les fonds vaseux et de préférence à végétation dense.

Selon le guide « Amphibiens et reptiles d'Aquitaine », « la tortue serpentine est originaire d'Amérique du Nord. Par le passé, elle était commercialisée au même titre que la trachémide écrite. Il était de ce fait facile de se procurer de petits

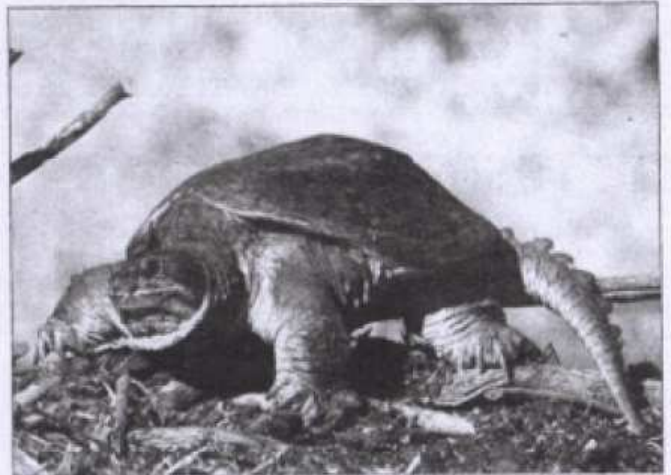
individus dans les animaleries ».

Cette espèce est aujourd'hui interdite à la vente, car considérée comme dangereuse. Cet animal, reconnu comme agressif, peut atteindre une taille impressionnante.

D'après les informations recueillies dans le guide « rien ne permet de savoir si la reproduction est effective ou même possible en Aquitaine », mais il convient toutefois de rester vigilant, puisque deux individus viennent d'être découverts coup sur coup dans un marais du nord de la Gironde et d'autres individus pourraient être présents sur le site.

Réactions agressives

Il est recommandé de ne pas la toucher ou d'essayer de l'attraper, car cette espèce peut avoir des réactions agressives. Cette tortue ne peut être confondue avec une autre espèce. Son bec en forme de crochet, sa queue ornée d'écailles pointues et sa carapace lui don-



Une tortue serpentine, telle que celle-ci, a été aperçue près de la station d'épuration. PHOTO DR

nent un physique remarquable. Elle atteindrait 60 kg dans son aire de répartition d'origine. La manipulation de ces individus requiert donc une extrême vigilance.

En cas d'observation, il convient

de prévenir l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, ONCFS, au 05 56 59 94 98 ou la police municipale de Carcans au 06 08 70 90 09.

Pierre Vallade